

▶ 2006

Rapport financier



# PSB Industries

Emballage et  
Chimie de spécialités

# Sommaire

## Rapport d'activité 2

Structure de PSB Industries	2
Gouvernement d'entreprise	4
Informations des actionnaires	7
Le contrôle	8
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président	14

## Comptes consolidés 17

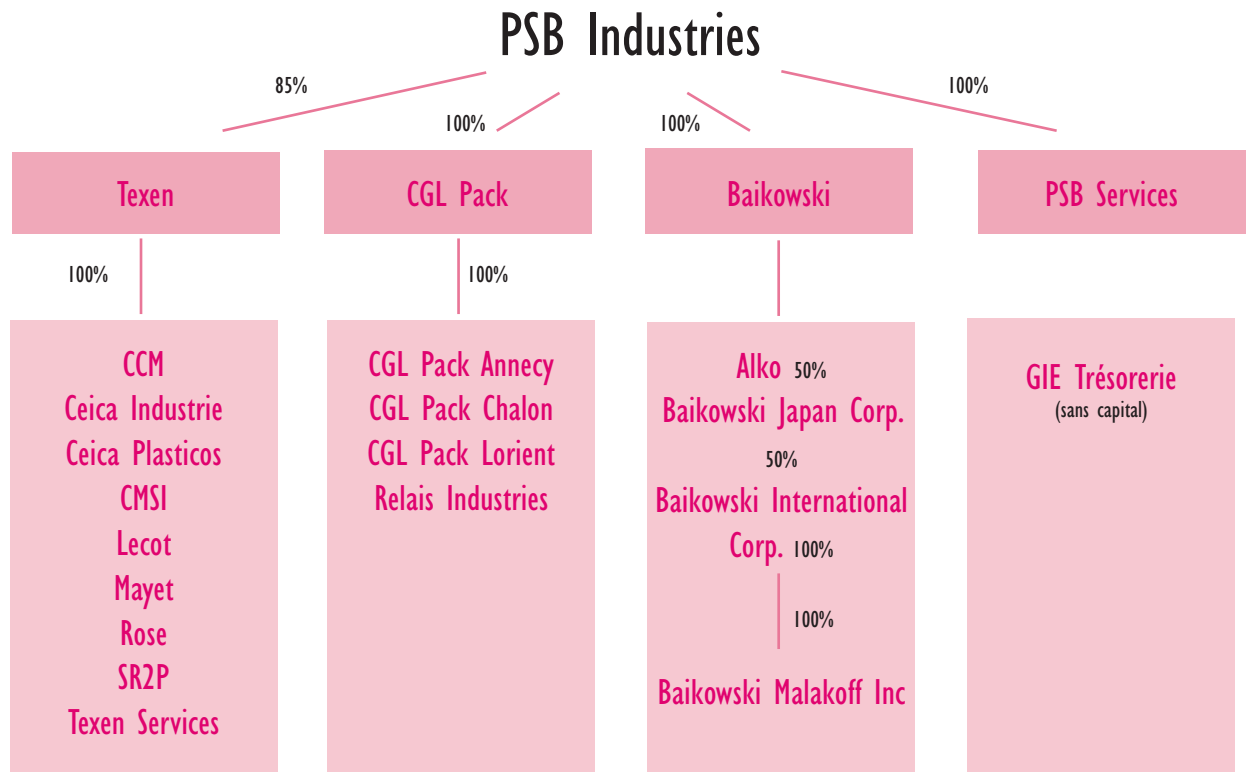
Rapport de gestion	17
Comptes consolidés	22
Annexe aux comptes consolidés	28
Rapport des commissaires aux comptes	62

## Comptes sociaux 64

Comptes de la société mère	64
Annexe aux comptes de la société mère	67
Tableau des filiales et participations	73
Résultat au cours des cinq derniers exercices	74
Rapport général des commissaires aux comptes	75
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	76
Projet de résolutions proposées à l'assemblée générale du 30 mai 2007	77
Rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation du capital	80

# Structure de PSB Industries

## Organigramme simplifié

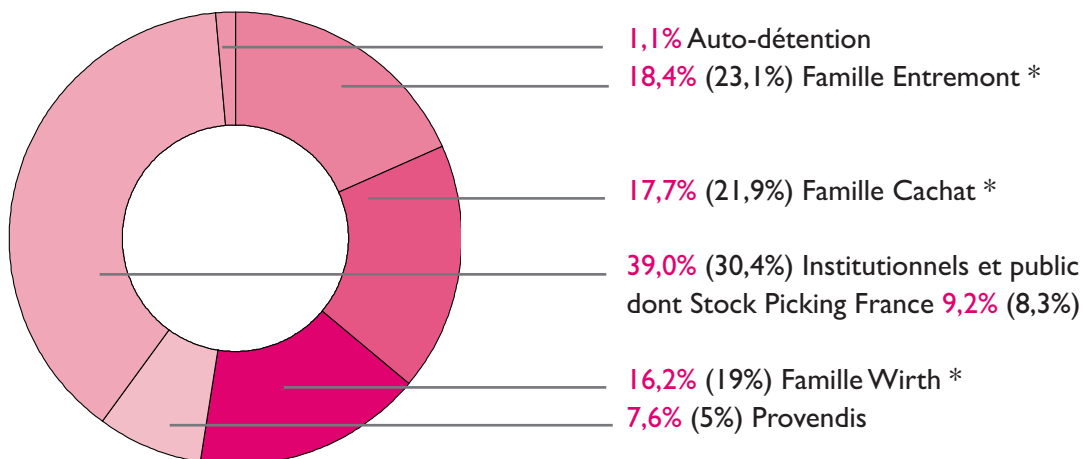


## Structure actionnariale au 31/12/2006

Depuis 1984, la majorité du capital est détenue par des investisseurs industriels.

Selon les dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-11 et L.233-12 dudit Code, nous vous précisons que les principaux actionnaires ou groupes d'actionnaires sont les suivants :

en % du capital (en % des droits de vote \*\*)



\* agissant de concert

(\*\*) les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins trois ans bénéficient d'un droit de vote double

## Structure boursière

### ► Fiche signalétique

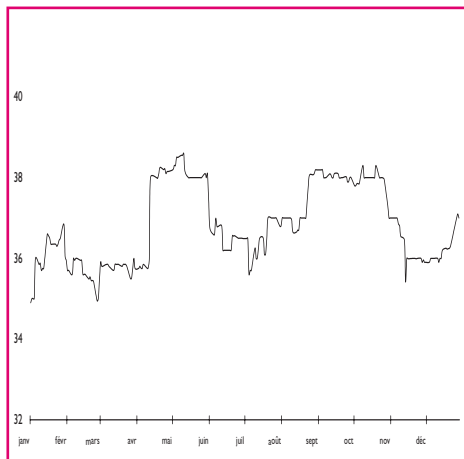
Capital : 7 350 000 euros  
 Nombre d'actions : 3 675 000  
 Capitalisation au 31/12/06 : 136 millions d'euros  
 Moyenne des capitaux échangés par séance : 57 milliers d'euros

### ► Marché

Date d'introduction premier marché : 1955  
 Indice : CAC Small 90 et CAC Mid&Small 190  
 Segment Euronext : Nextprime  
 Catégorie : Continu B

Code ISIN : FR0000060329  
 Classification ICB : 2000 (Industries)  
 Code Reuters : PSBP.PA  
 Code Bloomberg : PSB FP

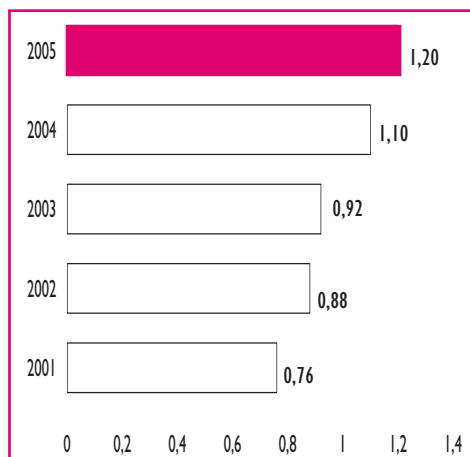
### ► Evolution du cours de l'action en 2006 (en euros) et données boursières



	31/12/2006
Nombre de titres échangés	399 094
Total capitaux échangés (Keuros)	14 556
Cours le plus haut (en euro)	38,60
Cours le plus bas (en euro)	34,70

A compter du 01/07/05 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, PSB Industries a confié à Oddo Midcap la mise en oeuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) par décision du 22 mars 2005.

### ► Dividende (en euros)



Le Conseil en date du 30/11/06, conformément aux articles L232-12 alinéa 2 du code de commerce et 245-1 alinéa 1er du décret du 23 mars 1967, a décidé, sous réserve de la certification par les commissaires aux comptes du bilan établi le 30 juin 2006, de répartir un acompte sur dividendes d'un montant de 2 205 000 €, soit pour chacune des 3 675 000 actions qui composent le capital social, un dividende de 0,60 €, à valoir sur le dividende qui sera distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Ce montant de 0,60 € par action est en hausse de 9 % par rapport à l'acompte versé en janvier 2006. Il représente la moitié du dividende de 1,20 € par action versée pour l'ensemble de l'année 2005.

Cet acompte a été mis en paiement au siège social à compter du 30 janvier 2007.

# Gouvernement d'entreprise

## I - Le Conseil d'administration

### I.1 Composition

Le conseil d'administration est composé de cinq membres, un président et quatre administrateurs.

	Date de première nomination	Date d'expiration du mandat
<b>Président</b>		
Jean-Baptiste Bosson	1991	AG de 2009 (*)
<b>Membres</b>		
Jean-Claude Cachat	1978	AG de 2011 (**)
Jacques Entremont	1984	AG de 2008 (***)
Roger Rosnoblet	1984	AG de 2008 (***)
Alain Wirth	1984	AG de 2008 (***)

(\*) Assemblée générale de 2009 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2008

(\*\*) Assemblée générale de 2011 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010

(\*\*\*) Assemblée générale de 2008 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2007

### I.2 Autres fonctions exercées actuellement et durant les cinq dernières années par les membres du Conseil d'administration.

Etant précisé que les sociétés apparaissent sous leur dénomination et leur forme actuelle pour les mandats en cours.

#### **Jean-Baptiste Bosson**

En relation avec PSB Industries, il est également :

- gérant de PSB Services SNC,
- représentant permanent de PSB Industries au conseil d'administration des sociétés Baikowski SAS, Texen SAS,
- administrateur de CGL Pack Service SAS,
- représentant permanent de PSB Services en tant qu'administrateur du GIE PSB Trésorerie.

Hors de PSB Industries, il est membre du conseil de surveillance de Siparex Croissance.

De plus, il a exercé au cours des cinq dernières années les mandats et fonctions ci-après :

En relation avec PSB Industries, il a été :

- représentant permanent de PSB Industries au conseil d'administration des sociétés SA CGL Pack Lorient, SA Charles,

Hors de PSB Industries, il a été administrateur de SA Michaux Gestion.

#### **Jean-Claude Cachat**

Hors de PSB Industries, il est :

- administrateur de la Banque Laydernier et de TV8 Mont-Blanc,
- gérant de la société de participation au développement de l'Economie Savoyarde SARL,
- président du conseil d'administration de Odes Immobilier,
- président du conseil de surveillance de la SAS Sivalbp.

En outre, au cours des cinq dernières et en relation avec PSB Industries, il a été :

- administrateur de la société SA CGL Pack Lorient.

Hors de PSB Industries, il a été

- président du conseil de surveillance de Sopreda 2,
- président de la société Annecy Evénements SAS.

### Jacques Entremont

Hors de PSB Industries, il est :

- membre du conseil de surveillance de Comptoir Savoyard de Distribution et de la Banque de Vizille.

Il a exercé au cours des cinq dernières années les mandats et fonctions ci-après :

Hors de PSB Industries, il a été

- président directeur général et administrateur de la société Finance et Management,
- président du conseil de surveillance de Groupe Entremont SAS,
- administrateur et vice-président de Alliance Laitière Européenne,
- administrateur des sociétés Entremont Bénélux, Parmareggio Entremont Italie,
- représentant permanent de Harfleuraise de Participations au conseil d'administration des sociétés Franche Comté Sérums et Eurosérums,
- représentant permanent de groupe Entremont, administrateur de Juragrüyere SAS,
- membre du conseil de surveillance de la société Comptoir Savoyard de Distribution.

### Roger Rosnoblet

Hors de PSB Industries, il est :

- administrateur de la Banque Populaire des Alpes,
- membre et président du conseil de surveillance de Comptoir Savoyard de Distribution,
- président des SAS Genevois Distribution, Provendis, Thônes Distribution,
- vice-président de la SAS Stefano,
- directeur général des SAS Alpadistri, SAS Bernard, Douvaine Distribution, Duparc et Geslin, Proxima, Provencia Novel,
- président du conseil d'administration et directeur général de Faraglia SA et de la SA Mitaz Distribution,
- gérant de la Sodevim SARL,
- représentant permanent de Provendis, présidente des sociétés SE Provencia, Provencia Novel, Proved, Val 4.

Par ailleurs, il a exercé au cours des cinq dernières années les mandats et fonctions ci-après :

Hors de PSB Industries, il a été :

- président des SAS Société Alimentaire du Foulon, Société Financière, Société Financière Lejeune, SAS Chamtour, SE Provencia, Provencia Novel,
- président du conseil d'administration des SA Thônes Distribution et Provencia Novel,
- directeur général de la SA Val 4,
- membre et président du conseil de direction de la SE Provencia,
- gérant des sociétés Isabelle L., La Mie du Foulon et Planet'son,
- représentant permanent de Provendis au conseil d'administration des sociétés SA ETS Thiebaud Frères et SA Val 4.

### Alain Wirth

En relation avec PSB Industries, il est :

- directeur général délégué de PSB Industries SA,
- président des SAS CGL Pack Ancey, CGL Pack Service, CGL Pack Lorient et Relais Industries,
- administrateur de Baikowski SAS et Texen SAS,
- représentant légal de CGL Pack Service présidente de CGL Pack Chalon SAS.

Il a exercé au cours des cinq dernières années les mandats et fonctions ci-après :

En relation avec PSB Industries, il a été :

- président directeur général des sociétés SA Plastiques de L'Arvor et SA Charles,
- président des sociétés Inpack SAS et Malétras thermoformage SAS,
- administrateur des sociétés SA Baikowski Chimie et SAS Texen
- représentant légal de CGL Pack Service présidente de CGL Pack Lorient.

### I.3 Rémunérations

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs a été fixé à 60 000 euros pour 2006. Ce montant est réparti en parts égales entre les cinq administrateurs. Seuls Messieurs Bosson et Wirth ont perçu une rémunération complémentaire compte tenu de leurs fonctions opérationnelles dans les sociétés du groupe.

Il n'existe pas d'avantages spécifiques en matière de rémunérations différées.

	Rémunération	Prime	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
M. Bosson	249 660	-	2 771	12 000	264 431
M. Wirth	177 980	37 610 *	11 709	12 000	239 299

(\*) calculée sur les résultats 2006 en fonction du retour sur les capitaux employés.

## II - La Direction générale

La direction générale se compose :

Président directeur général	Jean-Baptiste Bosson
Directeur général délégué	Alain Wirth
Directeur industriel	Olivier Strich
Directeur financier	Didier Mangin

# Informations des actionnaires

## Calendrier prévisionnel de communication

---

Résultats de l'exercice 2006	6 mars 2007
Résultats du 1er semestre 2007	21 août 2007
Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2007	12 avril 2007
Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2007	12 juillet 2007
Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2007	12 octobre 2007

---

## Relations actionnaires

PSB Industries participe chaque année à des forums d'actionnaires, organisés par Oddo Midcap ou des sociétés de bourse, sur les principales places financières de France.

Le service de gestion des titres inscrits au nominatif est assuré par la Société Générale.  
( 33, rue du Champ de Tir, BP 81236 - 44312 Nantes Cedex 3).

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 30 mai 2007 au siège social de PSB Industries.

## Pour toute information financière sur PSB Industries

La direction de la communication financière est à votre disposition :

▶ par téléphone : 33.(0)4.50.09.00.02

▶ par e-mail : [finance@psbindus.com](mailto:finance@psbindus.com)

▶ par internet : [www.psbindus.com](http://www.psbindus.com)

▶ par courrier : PSB Industries  
BP 22  
74001 Annecy Cedex



# Le contrôle

## A - Contrôle interne

### ▣ Rapport du Président du Conseil d'Administration

#### I- L'Environnement de contrôle

A l'exception de la filiale japonaise mise en équivalence, toutes les sociétés du groupe sont couvertes par le présent rapport.

##### I.1 Gouvernance d'entreprise et fonctionnement du conseil d'administration

Les informations relatives à la composition du conseil et au renouvellement des mandats d'administrateurs figurent dans le «Gouvernement d'Entreprise» p.4.

###### **I.1.1 Fonctionnement du conseil d'administration**

Le conseil d'administration de PSB Industries se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières et technologiques de la société et veille à leur mise en œuvre par les directions de pôles.

L'exécution des décisions prises en conseil d'administration et plus généralement la gestion du groupe est de la responsabilité du président du conseil d'administration.

Les administrateurs ont tenu 9 séances en 2006.

Le taux de présence des administrateurs a été de 91% en 2006.

Six de ces séances sont des conseils d'administration plus particulièrement chargés d'arrêter les comptes semestriels ou annuels, ou d'analyser les résultats trimestriels.

Les trois autres séances constituent des réunions pendant lesquelles les administrateurs abordent les décisions et orientations stratégiques en terme d'investissements, de cessions ou de prises de participations et analysent différents indicateurs financiers.

Pendant ces séances, la direction générale rend compte des événements ou opérations significatives

se présentant dans le groupe.

Les administrateurs reçoivent mensuellement des rapports émis par la direction générale présentant les indicateurs d'activité des différents métiers et sociétés, l'activité boursière de PSB Industries, ainsi qu'une revue de presse relative à toutes les entités du groupe.

Le conseil d'administration ne comprend pas d'administrateur indépendant et il n'existe pas de règlement intérieur.

###### **I.1.2 Limitation éventuelle des pouvoirs du président du conseil d'administration**

Le président du conseil d'administration assume la direction générale de PSB Industries. Les statuts de la société ne prévoient aucune limitation de ses pouvoirs.

###### **I.1.3 Comités spécialisés**

Un comité stratégique composé de tous les administrateurs a été créé fin 2006. Il mènera une réflexion sur les orientations et le positionnement des différents métiers notamment en matière :

- d'investissements et de désinvestissements,
- d'alliances et de partenariats,
- de développements de nouveaux produits ou marchés.

Un comité des rémunérations a été créé fin 2006. Il est composé de trois administrateurs et présidé par Monsieur Jean-Claude Cachat.

Les membres du comité feront part, au moins une fois par an au conseil d'administration, de leurs travaux et propositions sur les règles de détermination des rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux.

#### I.2 - Environnement et organisation du contrôle interne

##### **I.2.1 Définitions et objectifs du contrôle interne**

Les objectifs de PSB Industries en matière de contrôle interne sont les suivants :

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnes s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,

- vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société,
- prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier,
- fournir une assurance raisonnable que l'objectif de sauvegarde de patrimoine est pris en compte et qu'il est atteint,
- réaliser et optimiser les opérations et la performance globale du groupe.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés et ne procure qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs.

### 1.2.2 L'organisation générale du groupe dans le processus de contrôle interne

PSB Industries est organisée autour de trois pôles/métiers avec à leur tête une direction générale autonome responsable de la mise en place des décisions prises par la direction générale du groupe. Chaque direction générale métier organise et pilote le contrôle à l'intérieur de son périmètre de délégation pour obtenir l'assurance raisonnable que les objectifs de performance qui lui ont été fixés seront atteints. Ces activités de contrôle, menées à tous les niveaux hiérarchiques, fonctionnels et opérationnels du métier concerné recouvrent la mise en œuvre de délégation de pouvoir, la mise en place de dispositifs de contrôle et d'autocontrôle, l'appréciation des performances opérationnelles, la sécurité du patrimoine et la séparation des fonctions, lorsque celle-ci est requise.

Ainsi, les principaux acteurs intervenant dans la vérification de l'application des processus du contrôle interne sont :

- le conseil d'administration
- la direction générale
- les directions opérationnelles
- les responsables de sites
- la cellule de gestion des risques présente au siège et dans les filiales de PSB Industries par l'intermédiaire de personnes relais
- les personnels d'encadrement sur site

En raison de la taille et de l'organisation du groupe, la formation d'un comité d'audit n'a pas été jugée nécessaire.

Les personnels sont généralement formés pour mettre en application les principes de précaution de la gestion des risques dans leurs activités quotidiennes.

Au sein de cette organisation, la maison mère assure :

- La gestion des services fonctionnels tel que la consolidation et l'établissement des règles et des procédures comptables,
- La gestion du système de reporting et de planification des remontées d'information comptable et financière permettant un pilotage précis à tous les niveaux et la réactivité nécessaire au bon fonctionnement d'une organisation décentralisée,
- La mise en place de dispositif de contrôle interne,
- La politique et la gestion des assurances.

### 1.2.3 Organisation et relations entre le conseil d'administration et la direction générale des pôles dans le processus de contrôle interne

Toutes les entités de PSB Industries s'inscrivent dans le cycle de gestion et de pilotage du groupe qui comporte trois composantes fondamentales :

- Le processus budgétaire : au mois de novembre chaque pôle métier présente à la maison mère son budget pour validation. Les investissements industriels et financiers s'inscrivent dans le cadre de ce processus. Tout engagement d'investissements qui s'écarte de l'autorisation budgétaire fait l'objet d'un accord préalable au niveau approprié. Le budget est mensualisé afin de servir de référence au reporting du groupe.
- Le reporting mensuel : composante majeure du dispositif de contrôle et d'information financière, il constitue l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage de la direction générale du groupe. A J+2, l'ensemble des sociétés du groupe remonte son chiffre d'affaires afin de permettre dans un premier temps de déterminer le niveau d'activité. A J+5 un compte de résultat détaillé est établi par chaque société. Ces comptes de résultat font l'objet d'une première analyse de la part des comités de direction des pôles et sont ensuite transmis à la maison mère pour une seconde analyse. Les comptabilités étant tenues par chaque entité, l'ensemble de ces remontées fait l'objet d'un contrôle et d'une centralisation du responsable financier de chaque pôle.

- La revue d'affaires mensuelle : il s'agit d'un des éléments clés du dispositif de pilotage et de contrôle du groupe. Elle a pour principal objectif de s'assurer de l'adéquation entre les actions engagées et les ambitions du groupe. Elle est organisée mensuellement entre la direction générale du groupe et les responsables des filiales. Au cours de ces réunions sont abordés les thèmes principaux tels que les résultats mensuels, les évolutions du besoin en fonds de roulement, les investissements et l'actualisation des prévisions.

Les fonctions administratives telles que le marketing, l'informatique, la comptabilité, la gestion commerciale et la gestion des ressources humaines sont décentralisées et autonomes au sein de chaque pôle métier.

## II - La gestion des risques

### 2.1 Identification des risques

L'axe de travail principal retenu au sein de ce projet a été la gestion des risques : humains, industriels, environnementaux, commerciaux, financiers, juridiques et informatiques. Pour mener à bien cette mission, PSB Industries s'est appuyée sur des personnes relais dans les filiales, constituant ainsi une cellule interne de la gestion des risques dans le groupe.

Cette cellule a recensé les risques potentiels dans chaque société, de façon à les hiérarchiser et à pouvoir en établir une cartographie par pôle d'activité en fonction de leur probabilité et de leur impact. Elle s'est ensuite attachée à mettre en place des plans d'actions sur les risques identifiés comme les plus significatifs. Cette cartographie des risques et le suivi des recommandations sont mis à jour par la cellule de gestion des risques afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, technologiques, économiques et environnementales. Elle est également confrontée à celle faite par les auditeurs externes du groupe.

Les risques recensés au sein des filiales sont des risques liés à la concurrence, aux approvisionnements, aux défaillances clients, à la qualité, à l'environnement, à la perte d'hommes-clés, à l'incendie et plus globalement à la mise en sécurité des conditions de production, à l'informatique, aux taux d'intérêt et de change.

Les risques estimés comme majeurs sont la concurrence, l'environnement, l'incendie, les taux

d'intérêts et de change. Les critères de sélection reposent à la fois sur leur probabilité d'occurrence et sur leur impact.

### 2.2 La gestion des risques

Pour faire face à ces risques, PSB Industries a engagé plusieurs actions, et défini ou renforcé plusieurs stratégies.

Face à la concurrence, PSB Industries a pour objectif depuis plusieurs années d'améliorer sa productivité, de développer des offres sur mesure, et de respecter les principes de la démarche de Qualité Totale (TQM), de manière à offrir à ses clients le meilleur service qualité-prix. Ceci s'accompagne d'une stratégie de recherche et d'innovation industrielle permanente et dynamique.

Concernant les risques liés à l'environnement, PSB Industries a mandaté en 2004 deux cabinets spécialisés pour conduire un audit dans toutes les sociétés du groupe. Des conclusions individualisées ont été rédigées. Des actions correctives ont été apportées pour que chaque site du groupe soit mis en conformité avec les dernières réglementations en vigueur en terme d'environnement et de contrôle.

Un nouvel audit sera réalisé courant 2007 par ces mêmes cabinets spécialisés.

A fin décembre 2006, deux sites (CGL Pack Annecy et CGL Pack Lorient) étaient certifiés ISO 14001.

Le risque éventuel d'incendie est un risque à l'occurrence faible, mais bien sûr avec un impact fort. Pour réduire ses probabilités d'occurrence, PSB Industries sensibilise ses équipes pour supprimer toutes les situations propices aux départs de feux et pour limiter les conséquences dommageables de l'incendie, équipe ses locaux d'installations de lutte contre l'incendie (sprinklers, portes coupe-feu) et cherche à développer davantage la polyvalence de ses sites. Cette solution de polyvalence a prouvé son efficacité par le passé.

La gestion des risques juridiques et fiscaux est placée sous la responsabilité des mandataires sociaux des sociétés concernées et est supervisée par la maison mère qui est alertée en cas de litige ou contentieux et procède éventuellement aux diligences nécessaires.

Un Groupement d'Intérêt Economique intitulé PSB Trésorerie constitué de l'ensemble des filiales de PSB Industries définit les options et les orientations de PSB Industries en matière de financement et de couverture de taux et de change :

56% des dettes financières des sociétés de PSB

Industries sont à taux variables. Pour faire face au risque de taux d'intérêt, le GIE de trésorerie réalise l'ensemble des opérations de couverture. Au 31/12/2006, 44% de la dette à taux variable était couverte.

En ce qui concerne le dollar, la société la plus exposée se couvre au niveau de ses ventes sur une durée au moins annuelle en ayant recours, soit à des instruments financiers, soit à des achats libellés en USD (matières premières essentiellement).

### 2.2.1 Risques liés au prix des matières premières.

Les principales matières utilisées par le groupe sont le polypropylène, le polystyrène, le polychlorure de vinyle, le PET. Le groupe n'utilise pas pour ces matières premières d'instrument de couverture, instruments d'ailleurs qui n'existent que pour le polypropylène et le PET.

Nos clients ont une parfaite connaissance de la part matière au sein du prix de vente. Cette transparence facilite les négociations dans le cadre des variations de cours des polymères.

### 2.2.2 Risques liés aux variations des prix de l'énergie

Certaines filiales, fortes consommatrices de gaz ou d'électricité, peuvent contractuellement fixer sur l'année le prix du kilowattheure afin de limiter les variations.

Les objectifs de PSB Industries concernant la gestion des risques sont de :

- Mettre à jour les cartographies des risques et identifier les sources de risques nouveaux ou non encore recensés,
- Poursuivre la mise en place d'actions préventives et correctives,
- Etendre les meilleures pratiques à l'ensemble des sociétés du groupe,
- Mettre en place une charte informatique décrivant les droits et obligations de chacun afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données et des systèmes d'information.

## III - Elaboration et traitement de l'information comptable et financière

Le système de contrôle interne de PSB Industries concernant l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière vise à assurer :

- Le respect des normes et principes comptables en application,
- Le contrôle de la production des éléments financiers,
- La fiabilité des remontées d'information financière élaborée en filiales et son traitement centralisé par le groupe,
- Anticiper le traitement des opérations comptables complexes,
- Permettre des délais de clôture et des remontées comptables à la fois rapides et fiables.

Les principaux acteurs du système de contrôle interne comptable et financier sont la direction générale, la direction financière du groupe et des différents pôles opérationnels.

La planification des actions de coordination entre les différents pôles métiers et fonctions du groupe PSB Industries, l'amélioration de la qualité des prévisions chiffrées et la maîtrise croissante des processus financiers, l'anticipation et l'accélération du processus d'arrêté comptable ont été autant de facteurs essentiels des progrès réalisés par le groupe dans l'arrêté des comptes.

En plus des remontées mensuelles vues dans le cadre de l'environnement du contrôle interne, chaque trimestre, PSB Industries établit des comptes consolidés, selon les mêmes normes que les comptes semestriels et annuels. A échéance J+12, les comptables des sociétés adressent à la direction financière du groupe des liasses de consolidation issues d'un outil de consolidation commun et interfacé avec les comptabilités. La cellule consolidation contrôle les liasses, vérifie les traitements de consolidation, et analyse la cohérence des données consolidées avec les données du reporting mensuel.

La direction financière du groupe et des pôles opérationnels s'appuient par ailleurs sur d'autres procédures, communes à l'ensemble des sociétés du groupe ou propres à chaque pôle. Elles concernent entre autres les investissements, les achats, les ventes, les stocks, les autorisations de signature.

De façon à renforcer les contrôles internes effectués par PSB Industries et à vérifier la correcte application des principes comptables et normes en vigueur, les comptes des sociétés du groupe sont vérifiés au moins deux fois par an par un cabinet d'expertise-comptable.

Les cabinets Ernst & Young et Mazars assurent le commissariat aux comptes de PSB Industries. Dans le cadre de leur mission de certification des comptes, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne afin d'évaluer le risque d'audit. A cette occasion, ils font part de leurs recommandations sur les procédures et les systèmes de contrôle interne qui pourraient avoir une incidence sur la qualité des informations comptables et financières.

Les sociétés de PSB Industries ont pour consigne de prendre en compte ces recommandations dans un souci permanent d'amélioration de la fiabilité de ses

procédures.

Conformément à son plan d'action initial, PSB Industries poursuit ses efforts en matière de contrôle interne, ce qui l'amènera, à moyen terme, à apprécier le résultat de ses travaux.

## IV - Evolution du Dispositif de Contrôle Interne

PSB Industries utilisera en 2007 le cadre de référence et le guide d'application publiés par l'AMF comme outil d'analyse des systèmes de contrôle interne du groupe.

## B - Contrôle externe

### I - Coordonnées des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes titulaires :

Noms	Date de nomination ou de renouvellement	Date d'échéance
Ernst & Young (ex Barbier Frinault et autres)	2004	2010 *
Mazars	2004	2010 *

Les commissaires aux comptes suppléants :

Noms	Date de nomination ou de renouvellement	Date d'échéance
Pascal Macioce	2004	2010 *
Philippe Bouillet	2004	2010 *

(\*) Assemblée générale de 2010 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009

### II - Rémunération des commissaires aux comptes

	Ernst & Young				Mazars			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	46 200	51 600	38%	51%	29 600	36 000	24%	24%
- Filiales intégrées globalement	73 840	46 100	62%	45%	96 000	111 500	76%	76%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	-	200						
- Filiales intégrées globalement	-	4 500		4%				
<i>Sous-total</i>	<i>120 040</i>	<i>102 400</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>125 600</i>	<i>147 500</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)								
<b>Total</b>	<b>120 040</b>	<b>102 400</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>125 600</b>	<b>147 500</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

# Rapport des commissaires aux comptes

établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PSB Industries pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

(Exercice clos le 31 décembre 2006)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société PSB Industries et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de, notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Villeurbanne, le 27 février 2007

Les commissaires aux comptes,  
Ernst & Young et Autres  
Nicolas Job

Mazars  
Max Dumoulin

## Rapport de gestion 17

---

I - Comptes consolidés	17
II - Comptes sociaux	18
III - Données environnementales	18
IV - Données sociales	19
V - Facteurs de risques	19
VI - Autres informations	20
VII - Jetons de présence	21
VIII - Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux	21
IX- Examen du mandat des administrateurs	21
X - Gouvernement d'entreprise	21
XI - Recherche et développement	21

## Comptes consolidés 22

---

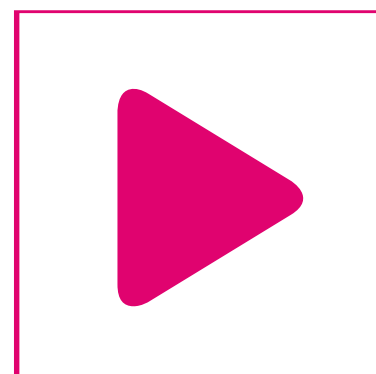
Actif et passif	22
Compte de résultat	24
Tableau des flux de trésorerie consolidés	25
Variation des capitaux propres	26

## Annexe aux comptes consolidés 28

---

I - Généralités	28
II - Principes comptables	28
III - Evolution du périmètre de consolidation	37
IV - Immobilisations incorporelles	39
V - Immobilisations corporelles	40
VI - Titres de participation en équivalence	41
VII - Autres immobilisations financières	42
VIII - Stocks	42
IX - Clients	42
.....	

# Comptes consolidés





# Sommaire (suite)

## Annexe aux comptes consolidés 28

X - Autres créances	43
XI - Trésorerie et équivalents de trésorerie	44
XII - Actifs détenus en vue de la vente	44
XIII - Capitaux propres	44
XIV - Passif financier	45
XV - Provisions pour retraite et avantages assimilés	47
XVI - Provisions pour risques et charges	48
XVII - Paiement en actions	48
XVIII - Autres dettes	49
XIX - Gestion des risques	49
XX - Instruments financiers	52
XXI - Engagements hors bilan	54
XXII - Résultat par action	54
XXIII - Coût des ventes	54
XXIV - Frais de recherche et développement	54
XXV - Frais de personnel et effectifs	54
XXVI - Amortissements et provisions	55
XXVII - Détail des autres produits et charges opérationnelles	55
XXVIII - Produits et charges financiers	55
XXIX - Impôts	56
XXX - Information sectorielle	58
XXXI - Parties liées	61
XXXII - Rémunération des membres du conseil d'administration	61
XXXIII - Rémunération des dirigeants	61
XXXIV - Contrats de location financement	61

## Rapport des commissaires aux comptes 62

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire, suivant l'article 44 de nos statuts et en application de la loi, pour vous présenter les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Les rapports des commissaires aux comptes, le rappel des principes comptables et règles de consolidation, ainsi que les annexes ci-après, vous donneront - nous l'espérons - tous les renseignements qui vous seront utiles pour juger de la situation de l'entreprise.

## I - Comptes consolidés

Avec une croissance de +9,1% (+9,2% à données comparables), l'exercice 2006 avec un niveau d'activité de 199,2 millions d'euros reflète pleinement le dynamisme des équipes de PSB Industries. Cette croissance s'est accompagnée d'une progression plus forte du résultat opérationnel en hausse de +14,1% à 19,4 millions d'euros.

L'emballage pour la cosmétique parfumerie et la chimie de spécialités ont à nouveau largement contribué à la progression des ventes en 2006, et l'emballage sur mesure a renoué avec la croissance après un exercice 2005 en quasi-stagnation.

Le coût de l'endettement financier net est de 2,8 millions d'euros et représente 1,4% du chiffre d'affaires.

Le résultat net part du groupe de PSB Industries s'élève à 10,3 millions d'euros, soit 5,2% du chiffre d'affaires, en progression de 15,7%.

La marge brute d'autofinancement atteint 26,1 millions d'euros soit 13,1% du chiffre d'affaires.

Les investissements industriels nets sont de 23,8 millions d'euros et représentent 12,0% du chiffre d'affaires. Ils ont été particulièrement élevés dans l'activité chimie de spécialités, et permettront un accroissement de 70% des capacités de production françaises en 2007.

L'endettement net est de 70,6 millions d'euros, et il représente 106% des fonds propres et 2,5 années de marge brute d'autofinancement.

### Baikowski (Chimie de Spécialités)

a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires consolidé de 38,7 millions d'euros en progression de 7,4%, dans un contexte de saturation de l'outil de production

qui se traduit par un rationnement de nos clients et par des livraisons par avion. Un nouveau four est opérationnel depuis le deuxième semestre 2006, et l'accroissement de 70% des capacités de production (four et unités périphériques) devrait être opérationnel à compter du second semestre 2007.

Le résultat opérationnel est de 4,5 millions d'euros, soit 11,6% du chiffre d'affaires, en légère diminution par rapport aux 12,1% de l'exercice précédent.

La marge brute d'autofinancement est de 6,1 millions d'euros, et les investissements se sont élevés à 11,9 millions d'euros. Ils sont liés à l'augmentation de la capacité de production qui interviendra dans la deuxième partie de l'année 2007, et qui permettra de répondre à la forte demande de nos grands clients mondiaux de l'éclairage.

### Texen (Emballage Cosmétique - Parfumerie)

a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires consolidé de 117,0 millions d'euros, en hausse de 11,7%.

L'année a été marquée par de nombreux lancements, tels que Kenzo Amour de Kenzo, Kiss Kiss gloss de Guerlain, Everlong de Yves Saint Laurent, Armani Code d'Armani ...

Les ventes de la filiale mexicaine ont progressé de 120%, ce qui a permis à cette filiale de devenir bénéficiaire.

Le résultat opérationnel s'est élevé à 10,7 millions d'euros et représente 9,1% du chiffre d'affaires. Ce niveau, qui se situe dans la fourchette haute de la profession, traduit pleinement la culture «amélioration continue» de cette entreprise.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 15,1 millions d'euros, et les investissements sont de 8,3 millions d'euros.

### CGL Pack (Emballage sur Mesure)

a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 43,5 millions d'euros, en progression de 3,9% sur l'exercice précédent, et ce malgré l'arrêt des activités de Kodak qui ont été plus que compensées par le

marché de l'agro-alimentaire.

Le résultat opérationnel atteint 4,3 millions d'euros soit 9,8% des ventes.

La marge brute d'autofinancement est de 4,5 millions d'euros et les investissements de 3,6 millions d'euros. Ce montant intègre la deuxième ligne d'extrusion qui sera mise en service début 2007.

### Perspectives pour PSB Industries pour l'année 2007

PSB Industries a pour objectif pour l'année 2007 d'atteindre une croissance du chiffre d'affaires de 5% avec un niveau de rentabilité opérationnelle de l'ordre de grandeur de 10% du chiffre d'affaires.

L'exercice sera marqué par un niveau élevé d'investissements dans la branche de chimie de spécialités.

### Evénements postérieurs à la clôture

Néant

### Changement de méthode comptable

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté les nouvelles normes et amendements IFRS ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC (note 2.2 de l'annexe des comptes consolidés).

en euros	2003	2004	2005
Dividende net par action	0,92	1,10 *	1,20 **
Avoir fiscal	0,46	- *	-
Revenu global	1,38	1,10 *	1,20 **

\* En application de l'article 158 alinéa 3.2°, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, ledit dividende est éligible à la réfaction de 50%.

\*\* En application de l'article 158 alinéa 3.2°, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, ledit dividende est éligible à la réfaction de 40%.

## III - Données environnementales

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-I alinéa 4 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des données sociales et environnementales de notre activité.

PSB Industries est très soucieuse du respect de son environnement.

La consommation d'énergie a été de 144 GWh de gaz (150 GWh en 2005) et de 68 GWh d'électricité (63 GWh en 2005). PSB Industries n'a pas recours à l'énergie solaire ou aux autres énergies

## II - Comptes sociaux

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3 883 150,43 € de la manière suivante :

La distribution de la somme de 4 961 250,00 € à titre de dividende aux actionnaires correspond à un résultat net bénéficiaire de l'exercice de 3 883 150,43 €, au report à nouveau de 48 345,55 €, et à une somme prélevée sur les autres réserves de 1 029 754,02 €.

Etant précisé que sur ce dividende, il a déjà été payé 0,60 euro par action à compter du 30 janvier 2007, sous forme d'un acompte (soit 2 205 000 €) conformément à la décision du conseil d'administration du 30 novembre 2006 ; seul le solde soit 0,75 € par action reste dû (soit au total 2 756 250,00 €), et sera mis en paiement à compter du 1er juin 2007.

En application de l'article 158 alinéa 3.2°, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, ledit dividende est éligible à la réfaction de 40%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate qu'il a été mis en distribution, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

renouvelables.

La consommation d'eau est de 189 253 m<sup>3</sup> (185 000 m<sup>3</sup> en 2005). Les eaux usées industrielles ne sont pas dans leur majorité prises en charge par des stations d'épuration municipales. Avant de rejoindre le milieu naturel, ces eaux subissent un traitement physico-chimique destiné à les assainir.

Depuis plusieurs années, PSB Industries a adopté une politique de tri sélectif des déchets. Ils sont majoritairement recyclés soit en interne, soit en externe. Les déchets non recyclables sont évacués et détruits par des centres agréés.

## IV - Données sociales

Les principales données sociales pour l'exercice 2006 sont :

Effectif total	1 295	Masse salariale hors charges (milliers d'euros)	32 744
Effectif à temps partiel	74	Nombre d'accidents du travail	84
Effectif intérimaire	151	Dépenses formation (milliers d'euros)	525
Nombre de recrutements en CDI (*)	216	Nombres d'heures de formation	11 126
Nombre de recrutements en CDD	40	Nombre de personnes handicapées	29
Nombre de départs (hors licenciements)	181	Utilisation d'un centre d'aide au travail (CAT)	oui
Nombre de licenciements	27	Existence de contrats d'intéressement	oui
Nombre de jours d'absence	14 077		

## V - Facteurs de risques

### 5.1 Risques de taux d'intérêts et de change

(voir Rapport du Président p.10)

La gestion des risques de taux d'intérêts et de change liés à l'activité est réalisée par l'utilisation d'instruments financiers classiques tels que cap, collar, option, achat ou vente à terme de devises. PSB Industries n'utilise pas de produits désactivants, et les opérations sont conclues avec des établissements bancaires bénéficiant d'une notation de qualité. La politique de gestion des risques répond à des objectifs de sécurité, de liquidité et de rentabilité. Il n'y a pas d'opération de spéculation, et les positions prises ne sont pas susceptibles de dégager des risques significatifs. Les ventes réalisées par les sociétés françaises en devises étrangères se sont élevées en 2006 à 11 millions d'USD et à 562 millions de JPY. Ces ventes sont majoritairement réalisées par le pôle chimie de spécialités, qui se couvre systématiquement en utilisant des options, des couvertures à terme, ou en minorant ce montant via des achats dans la même devise.

La dette consolidée de PSB Industries est composée pour partie de taux variables majoritairement indexés sur l'euribor 3 mois et pour partie de taux fixes (note 14). Les objectifs de répartition taux variables/taux fixes sont déterminés en fonction de l'évolution de l'endettement (remboursement et nouvel emprunt), et de l'évolution attendue des taux d'intérêt. La gestion du risque de taux d'intérêt est centralisée.

### 5.2 Risques actions

Le portefeuille actions de PSB Industries se limite aux filiales et participations consolidées (note 3), et ne présente donc pas de caractère spéculatif.

### 5.3 Risques pays

Bien que PSB Industries réalise 47% de son activité à l'export, le risque pays est très limité car les ventes concernent essentiellement des pays industrialisés. Les ventes dans des pays à forte inflation sont marginales et ne concernent que des clients bénéficiant d'une surface financière irréprochable.

### 5.4 Risques industriels liés à l'environnement (voir Rapport du Président p.10)

De par la nature de ses activités, l'exposition de PSB Industries aux risques environnementaux est mineure, et la société n'a pas connu à ce jour d'incidents majeurs de pollution.

Un audit environnemental est réalisé régulièrement par des sociétés externes. Le dernier audit a été effectué fin 2004 par les cabinets Antea et URS. Les non-conformités identifiées qu'elles soient administratives, techniques, industrielles ont été traitées.

Un nouvel audit sera réalisé en 2007.

Compte tenu des quantités transformées ou consommées, ou de la puissance utilisée, 5 sites de PSB Industries sont soumis à autorisation de la Direction Régionale de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) ou d'autres organismes dans le cadre de filiale étrangère.

Compte tenu de l'absence de risques identifiés, aucune provision pour risque environnemental n'a été constituée dans les comptes de PSB Industries.

## VI - Autres informations

### 6.1 Opérations sur les actions PSB effectuées par les dirigeants

Prénom et nom	Qualité	Nature de l'opération	Période	Nombre de titres	Prix unitaire
Jean- Baptiste Bosson	Président Directeur Général	Cession	septembre 2006	37 309	37,51
Jean- Baptiste Bosson	Président Directeur Général	Cession	décembre 2006	10 000	36,50

### 6.2 L'actionnariat au 31 décembre 2006 (voir p.2)

#### 6.3 Autorisation de rachat de titres

Suivant autorisation de notre assemblée générale ordinaire du 24 mai 2006 (4ème résolution), nous vous informons que nous détenons, au 31 décembre 2006, 39 948 titres de notre société valorisés au prix unitaire moyen de 36,56 euros. Au cours de l'exercice, la société a acheté 43 923 actions au prix moyen de 36,50 euros et vendu 50 998 actions au prix moyen de 36,94 euros.

Nous vous proposons d'autoriser à nouveau la société à opérer en bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, aux fins de :

- l'animation du cours par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10% du capital social, soit 367 500 actions.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation ainsi que la revente de ces actions seront exécutés dans les limites suivantes :

le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 55 euros par action, et le prix minimum de revente ne devra pas être inférieur à 30 euros par action.

Compte tenu du prix maximum d'achat par action, le montant global maximum allouable au rachat d'actions ne pourra excéder 20 212 500,00 €.

La présente autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace la précédente autorisation.

#### 6.4 Le titre au cours des cinq derniers exercices

Pour votre information, nous vous communiquons ci-après des données en euro sur le titre PSB Industries au cours des cinq derniers exercices, ajustés pour tenir compte de la division du titre au 15 décembre 2004 :

	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'actions au 31 décembre	3 675 000	3 675 000	3 675 000	3 675 000	3 675 000
Dernier cours de l'année	17,72	19,3	29,98	35,00	37,00
Capitaux propres par action	13,15	13,18	15,30	16,83	18,17
Résultat net par action (*)	2,31 *	1,35 *	2,68	2,46	2,84

(\*) non retraité des titres autocontrôle

#### 6.5 Changement de dénomination sociale d'un co-commissaire aux comptes

Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte que la société Barbier Frinault & Autres a changé de dénomination sociale à compter du 13 juillet 2006

pour adopter celle de Ernst & Young et Autres et faire procéder à la mise à jour de l'extrait K-bis de la société.

## 6.6 Augmentation de capital réservée aux salariés

Afin de se conformer aux dispositions de l'article L225-129-6 alinéa 2 du code de commerce introduites par la Loi du 19 février 2001 sur l'Épargne Salariale, il est proposé une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés de la société, dans les conditions de l'article L443-5 du code du travail.

En vertu de ces dispositions, le conseil d'administration a l'obligation, lorsque les salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce représentent moins de 3% du capital social, de faire statuer les actionnaires sur un projet de résolution tendant à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise. Cela signifie que cette augmentation de capital sera réservée aux adhérents d'un Plan Partenarial d'Épargne Entreprise ou d'un Plan d'Épargne Salariale Volontaire, à créer.

Cette consultation doit être renouvelée tous les trois ans aussi longtemps que la participation des salariés dans le capital restera inférieure à 3%.

Enfin, en cas d'adoption de cette proposition par l'assemblée générale des actionnaires, cette dernière autoriserait le conseil d'administration à procéder dans un délai maximum de vingt-six mois à une augmentation de capital d'un montant maximum de 220 500,00 € qui serait réservée aux salariés adhérant audit plan d'épargne d'entreprise et réalisée conformément aux dispositions de l'article L443-5 du Code du Travail.

Ce projet vous est présenté pour satisfaire à une obligation légale mais il vous est demandé de ne pas agréer les projets de résolutions y afférents qui seront soumis à votre vote, préférant maintenir la situation existante.

Le plafond maximum de l'augmentation de capital pouvant intervenir pourrait être fixé à la somme de 220 500,00 €. Étant précisé que le prix des actions serait fixé conformément aux dispositions de l'article L443-5 du code du travail.

Une résolution devra être présentée au vote de l'assemblée générale afin que cette dernière autorise ou non le conseil d'administration à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés, étant précisé que l'adoption de cette proposition entraînera la suppression du droit préférentiel de souscription dont bénéficient les actionnaires.

## VII - Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à 70 000 euros le montant global des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de 2007.

## VIII - Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux

(voir Gouvernement d'entreprise p.4)

## IX - Examen du mandat des administrateurs

Le conseil examine les mandats des administrateurs et constate qu'aucun mandat n'arrive à expiration lors de la prochaine assemblée générale.

## X - Gouvernement d'entreprise

(voir p.4)

## XI - Recherche et développement

PSB Industries consacre les moyens nécessaires pour développer son expertise et pour lui permettre de trouver des réponses appropriées aux besoins de ses clients qui ont des exigences de qualité très élevées, et sont à la pointe du progrès en terme d'innovation. Sur l'exercice 2006, les frais de recherche et développement ont atteint 2,7 millions d'euros (2,7 millions d'euros en 2005) et n'incluent pas la coopération sous forme de co-développement avec nos clients.

Quelques exemples traduisent le caractère novateur de PSB Industries :

- Qualification dans les luminophores pour écran plasma.
- Utilisation d'un polypropylène chargé pour une pièce d'aspect (Kenzo Amour).
- Concept Absorpack, breveté CGL Pack, qui permet grâce à son fonds alvéolé la suppression des buvards et la rétention des liquides, une parfaite illustration d'écoconception.

# Bilan consolidé

(en milliers d'euros)

31/12/2005

31/12/2006

---

## **Actifs non courants**

Immobilisations corporelles (note 5)	80 744	90 002
Goodwill (note 4)	21 825	21 288
Immobilisations incorporelles (note 4)	176	95
Immobilisations mises en équivalence (note 6)	1 431	1 537
Immobilisations financières (note 7)	685	307
Impôts différés actifs (note 29)	1 009	650
<b>Total actifs non courants</b>	<b>105 870</b>	<b>113 879</b>

---

## **Actifs courants**

Stocks (note 8)	28 318	32 347
Clients et comptes rattachés (note 9)	42 404	52 316
Créances d'impôt courant	182	1 453
Autres créances (note 10)	5 534	5 295
Trésorerie et équivalents (note 11)	12 186	9 960
<b>Total actifs courants</b>	<b>88 624</b>	<b>101 371</b>

---

Actifs détenus en vue de la vente (note 12)	711	192
---	-----	-----

---

## **Total de l'actif**

**195 205**

**215 442**

---

Engagements hors bilan (note 21)

---

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2006
<b><u>Capitaux propres (note 13)</u></b>		
Capital social	7 350	7 350
Primes	10 122	10 122
Réserves	34 901	39 638
Ecart de conversion	394	(636)
Résultat de l'exercice	8 917	10 315
<hr/>		
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	61 864	66 789
Intérêts minoritaires	-	-
<b>Total capitaux propres</b>	<b>61 864</b>	<b>66 789</b>
<hr/>		
<b><u>Passifs non courants</u></b>		
Dette financière long terme	33 038	47 371
Options de vente octroyées aux minoritaires	7 257	7 431
<hr/>		
<i>Passif financier à plus d'un an (note 14)</i>	40 295	54 802
Impôts différés passifs (note 29)	2 661	2 978
Provisions pour retraites et avantages assimilés (note 15)	2 865	3 085
Autres passifs non courants	-	-
<b>Total passifs non courants</b>	<b>45 821</b>	<b>60 865</b>
<hr/>		
<b><u>Passifs courants</u></b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	26 423	33 315
Dettes financières à moins d'un an (note 14)	35 438	33 230
Dettes d'impôt courant	1 566	9
Autres dettes (note 18)	23 226	20 645
Provisions pour risques et charges courantes (note 16)	1 047	589
<b>Total passifs courants</b>	<b>87 700</b>	<b>87 788</b>
<hr/>		
<b>Total du passif</b>	<b>195 205</b>	<b>215 442</b>
<hr/>		
Engagements hors bilan (note 21)		



# Compte de résultat

(en milliers d'euros)

du 01/01/2005  
au 31/12/2005

du 01/01/2006  
au 31/12/2006

Chiffre d'affaires (note 30)	182 618	199 152
Coûts des ventes (note 23)	(140 828)	(155 165)
Frais de recherche et développement (note 24)	(2 662)	(2 723)
Frais commerciaux et de distribution	(9 950)	(10 648)
Coûts administratifs	(12 501)	(12 240)
Autres produits opérationnels (note 27)	381	1 809
Autres charges opérationnelles (note 27)	(22)	(741)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>17 036</b>	<b>19 444</b>
Coût net de l'endettement financier (note 28)	(2 407)	(2 806)
Autres produits et charges financiers (note 28)	(292)	(316)
Impôts (note 29)	(5 056)	(5 522)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (note 6)	333	355
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>	<b>9 614</b>	<b>11 155</b>
<i>Part du groupe</i>	<i>8 917</i>	<i>10 315</i>
<i>Part revenant aux intérêts minoritaires</i>	<i>697</i>	<i>841</i>
<i>Résultat net consolidé de l'exercice</i>	<i>9 614</i>	<i>11 155</i>
Résultat net en euros par action (note 22)	2,46	2,84
Résultat net dilué en euros par action (note 22)	2,46	2,84

# Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)

du 01/01/2005  
au 31/12/2005du 01/01/2006  
au 31/12/2006

Résultat net part du groupe	8 917	10 315
Part des intérêts minoritaires dans le résultat	697	840
Amortissements et provisions des immobilisations	14 517	14 901
Dotations nettes aux provisions inscrites au passif	370	(235)
Quote-part dans le résultat des co-entreprises	(281)	(280)
Coût net de l'endettement financier et dividende reçu	2 337	2 750
Impôts courants et différés	5 056	5 522
(Plus)/moins values sur cessions d'actifs nettes d'IS	(818)	(757)
Autres variations sans incidence sur la trésorerie	(54)	-
Variation des besoins en fond de roulement	(2 649)	(9 010)
Impôts payés	(5 925)	(7 571)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'exploitation</b>	<b>22 167</b>	<b>16 475</b>
Investissement net d'exploitation	(19 138)	(23 844)
Variation des créances et dettes sur immobilisations	(911)	(695)
Investissement/désinvestissement financier net	514	-
Variation de prêts	-	450
Produits financiers de trésorerie	160	229
Dividendes reçus	53	76
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(19 322)</b>	<b>(23 784)</b>
Actions propres	169	186
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(3 983)	(4 362)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(285)	(271)
Augmentation des passifs financiers	22 891	31 782
Diminution des passifs financiers	(17 947)	(19 074)
Intérêts versés	(2 549)	(3 054)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(1 704)</b>	<b>5 207</b>
Incidence des variations des cours de devises	135	(124)
Variation de Trésorerie	1 276	(2 226)
Trésorerie et équivalents en début d'année (note 11)	10 910	12 186
Trésorerie et équivalents en fin d'année (note 11)	12 186	9 960

# Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves	Ecart de conversion	Autres réserves	Total	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Au 01/01/2005</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>38 386</b>	<b>(571)</b>	<b>935</b>	<b>56 222</b>	<b>-</b>	<b>56 222</b>
Cash Flow Hedge	-	-	-	-	(590)	(590)	-	(590)
Swap de taux	-	-	-	-	12	12	-	12
Plus et moins values sur actions propres	-	-	-	-	554	554	-	554
<i>Charges et produits comptabilisés en capitaux propres</i>	-	-	-	-	(24)	(24)	-	(24)
Résultat net de la période	-	-	8 917	-	-	8 917	697	9 614
<b>Total des charges et produits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 917</b>	<b>-</b>	<b>(24)</b>	<b>8 893</b>	<b>697</b>	<b>9 590</b>
Variation de périmètre	-	-	(28)	(26)	-	(54)	-	(54)
Ecart de conversion	-	-	-	991	-	991	-	991
Dividendes versés	-	-	(3 983)	-	-	(3 983)	(285)	(4 268)
Actions propres	-	-	-	-	(385)	(385)	-	(385)
Put minoritaires	-	-	-	-	-	-	(412)	(412)
<b>Au 31/12/2005</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>43 292</b>	<b>394</b>	<b>526</b>	<b>61 684</b>	<b>-</b>	<b>61 684</b>
<b>Au 01/01/2006</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>43 292</b>	<b>394</b>	<b>526</b>	<b>61 684</b>	<b>-</b>	<b>61 684</b>
Cash Flow Hedge	-	-	-	-	(85)	(85)	-	(85)
Swap de taux	-	-	-	-	81	81	-	81
Plus et moins values sur actions propres	-	-	-	-	189	189	-	189
<i>Charges et produits comptabilisés en capitaux propres</i>	-	-	-	-	185	185	-	185
Résultat net de la période	-	-	10 315	-	-	10 315	841	11 156
<b>Total des charges et produits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>185</b>	<b>10 500</b>	<b>841</b>	<b>11 341</b>
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	(1 030)	-	(1 030)	-	(1 030)
Dividendes versés	-	-	(4 362)	-	-	(4 362)	(271)	(4 633)
Actions propres	-	-	-	-	(3)	(3)	-	(3)
Put minoritaires	-	-	-	-	-	-	(570)	(570)
<b>Au 31/12/2006</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>49 245</b>	<b>(636)</b>	<b>708</b>	<b>66 789</b>	<b>-</b>	<b>66 789</b>

(en milliers d'euros)	Réévaluation des terrains (* )	Instruments financiers de couverture	Actions propres	Total autres réserves
Au 01/01/2005	1 159	710	(934)	935
Cash Flow Hedge	-	(892)	-	(892)
ID sur Cash Flow Hedge	-	302	-	302
Swap de taux	-	18	-	18
ID sur Swap de taux	-	(6)	-	(6)
Plus et moins values sur actions propres	-	-	832	832
ID sur actions propres	-	-	(278)	(278)
<i>Charges et produits comptabilisés en capitaux propres</i>	-	(578)	554	(24)
Actions propres	-	-	(385)	(385)
<b>Au 31/12/2005</b>	<b>1 159</b>	<b>132</b>	<b>(765)</b>	<b>526</b>
Au 01/01/2006	1 159	132	(765)	526
Cash Flow Hedge	-	(129)	-	(129)
ID sur Cash Flow Hedge	-	44	-	44
Swap de taux	-	122	-	122
ID sur Swap de taux	-	(41)	-	(41)
Plus et moins values sur actions propres	-	-	284	284
ID sur actions propres	-	-	(95)	(95)
<i>Charges et produits comptabilisés en capitaux propres</i>	-	(4)	189	185
Actions propres	-	-	(3)	(3)
<b>Au 31/12/2006</b>	<b>1 159</b>	<b>128</b>	<b>(579)</b>	<b>708</b>

(\*) Dans cette rubrique est comptabilisé l'effet de la réévaluation pratiquée sur certains terrains lors du passage aux IFRS. L'évaluation à la juste valeur de ces terrains déterminée en 2005 par un cabinet d'expertise indépendant lors du passage aux IFRS était de 2 953 milliers d'euros pour un coût historique de 1 118 milliers d'euros.

# Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros

## I - Généralités

PSB Industries est une société anonyme de droit français créée en 1905 par les frères Baikowski. Son siège social est situé à Annecy (BP 22, 74001 Annecy Cedex).

Les titres de la société sont cotés à Euronext Paris, sur le marché Eurolist compartiment C (Small Caps). Les activités du groupe sont décrites en note 30.

Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés par le conseil d'administration du 23 Février 2007. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 30 mai 2007.

## II - Principes comptables

### 2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

### 2.2 Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent, à l'exception des points suivants :

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté les nouvelles normes et amendements IFRS ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC présentés ci-dessous. L'adoption de ces normes et interprétations révisées n'a pas eu d'impact sur les états financiers du groupe.

- IAS 19 : Amendement - Avantages au Personnel
- IAS 21 : Amendement - Effets des Variations des Cours des Monnaies Etrangères
- IAS 39 : Amendements - Instruments Financiers : Comptabilisation et Evaluation
- IFRIC 4 : Déterminer si un accord contient un contrat de Location
- IFRIC 5 : Droits aux Intérêts Emanant de Fonds de Gestion Dédiés au Démantèlement, à la Remise en Etat et à la Réhabilitation de l'Environnement
- IFRIC 6 : Passifs Découlant de la Participation à un Marché Déterminé - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Le groupe a également adopté par anticipation les normes IFRS et interprétations IFRIC suivantes. L'adoption de ces normes et interprétation n'a pas

eu d'impact sur la position financière de la société.

- IFRS 7 : Instruments Financiers : Informations à Fournir

- IAS 1 : Amendement - Présentation des Etats Financiers

- IFRIC 8 : Champ d'Application d'IFRS 2

Les principaux effets de ces changements sont présentés ci-après :

### **IFRS 7 Instruments Financiers - Informations à Fournir**

Le groupe a choisi d'adopter par anticipation la norme IFRS 7, qui requiert que les notes annexes permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le caractère significatif des instruments financiers du groupe ainsi que la nature et l'étendue des risques liés à ces instruments financiers. Les nouvelles informations à présenter sont incluses dans les états financiers.

### **IAS 1 Présentation des Etats Financiers**

Cet amendement requiert que le groupe présente des nouvelles informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du groupe. Ces nouvelles informations sont données en note 19. Le groupe a choisi d'appliquer cet amendement à IAS 1 par anticipation.

### **2.3 Présentation des états financiers consolidés (IAS 1)**

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur :

- les instruments financiers dérivés,
- les investissements détenus à des fins de négociation,
- les actifs disponibles à la vente,
- ainsi que les actifs et passifs qui font l'objet de couvertures de juste valeur.

### **Actifs et passifs courants et non courants**

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les

douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

## 2.4 Résumé des jugements et estimations significatifs

### Jugement

Pour préparer des états financiers conformes aux méthodes du groupe, le management a fait des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations :

- Actifs non courants détenus en vue de la vente :

Le management a jugé que le programme de cession d'actifs était suffisamment avancé pour qu'il réponde aux critères de la norme IFRS 5 relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente.

### Recours à des estimations

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements au cours d'un exercice pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs, sont présentées ci-dessous.

- Dépréciation du goodwill

Le groupe vérifie la nécessité de déprécier le goodwill au moins une fois par an. Ceci nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est alloué. La détermination de la valeur d'usage nécessite que le groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie, et également sur la détermination du taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. La valeur nette comptable du goodwill au 31 décembre 2006 est de 21 288 milliers d'euros (et en 2005 de 21 825 milliers d'euros).

De plus amples détails sont communiqués en note 4.

- Impôts différés actifs

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le groupe disposera de bénéfices imposables

futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale. Le montant des pertes fiscales non reconnues s'élève à 241 milliers d'euros (en 2005, à 491 milliers d'euros). Il n'a pas été reconnu d'impôt différé actif sur les pertes fiscales en 2006. De plus amples détails sont communiqués en note 29.

- Pensions

Le coût des régimes à prestations définies et autres avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi, est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs du régime, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative. Le passif net constitué au titre de ces avantages du personnel au 31 décembre 2006 s'élève à 3 081 milliers d'euros (en 2005, 2 865 milliers d'euros). De plus amples détails sont communiqués en note 15.

## 2.5 Résumé des principales méthodes comptables

Les sociétés du périmètre de consolidation clôturent tous leurs comptes au 31 décembre.

### Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le groupe. Le contrôle existe lorsque le groupe détient directement ou indirectement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir les avantages des activités de celle-ci.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe. Quand il y a perte de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats de la période pendant laquelle PSB Industries en avait le contrôle.

### Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés dont le groupe

a un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe dans la coentreprise est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du groupe dans l'actif net de la coentreprise.

Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

### Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intragroupes ainsi que les profits internes résultant de transactions intragroupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les profits internes résultant de transactions avec des coentreprises sont éliminés au prorata de l'intérêt du groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement.

La liste complète des sociétés du groupe consolidées au 31 décembre 2006 est fournie dans la note 3.

## 2.6 Regroupement d'entreprises

### Goodwill

- Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables sont comptabilisées comme goodwill à l'actif du bilan. Ces différences positives ne font pas l'objet d'un amortissement mais sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du groupe ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que des actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités ou groupes d'unités. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est ainsi affecté :

- représente au sein du groupe, le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne,
- n'est pas plus grand qu'un secteur fondé sur le premier ou le deuxième niveau d'information

sectorielle du groupe, déterminé conformément à IAS 14 Information sectorielle.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée. Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

- Les différences négatives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables (goodwill négatifs) sont enregistrées directement en produit de l'exercice.

### Acquisition d'entreprises par achats successifs

Les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération.

Lorsqu'un achat complémentaire permet l'obtention du contrôle d'une entreprise, la part d'intérêt détenue précédemment par l'acquéreur est réévaluée sur base des justes valeurs des actifs et passifs identifiables déterminées lors de cet achat complémentaire, la contrepartie de la réévaluation est enregistrée en capitaux propres.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque les achats complémentaires interviennent après la prise de contrôle, la transaction est considérée comme une simple opération sur titres avec les actionnaires minoritaires : les actifs et passifs identifiables de l'entreprise contrôlée ne font pas l'objet de réévaluation ; l'écart positif ou négatif généré entre le coût d'acquisition et la quote-part complémentaire acquises dans l'actif net de l'entreprise est enregistré directement dans les capitaux propres de l'acquéreur.

## 2.7 Méthodes de conversion

### Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. Chaque entité du groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle



et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux portant sur des emprunts en monnaies étrangères, constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère. Ces derniers sont directement imputés en capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement, date à laquelle ils sont reconnus en résultat. Les charges et crédits d'impôt imputables aux écarts de change sur ces emprunts sont également comptabilisés dans les capitaux propres. Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués au coût historique sont convertis aux cours de change aux dates des transactions initiales. Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués à la juste valeur, sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture.

La monnaie fonctionnelle des activités à l'étranger est la monnaie locale (US dollar, Peso Mexicain ou Yen). A la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de PSB Industries (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen annuel. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est reconnu en résultat.

## 2.8 Actifs incorporels

### Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant

pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable et que le groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Les dépenses ainsi capitalisées incluent le coût des matériaux, la main-d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées au coût moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

### Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels acquis par le groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les actifs incorporels autres que les écarts d'acquisition incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement sur une période maximale de 5 ans.

### Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

### Amortissement

L'amortissement est comptabilisé comme charge sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Brevets et marques : 5 ans
- Frais de recherche et développement : 3 à 5 ans.

## 2.9 Immobilisations corporelles

A l'exception des terrains réévalués dans le cadre d'IFRS I (cf note 2 de l'annexe), les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût diminué



des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles. Le coût des actifs produits par le groupe pour une utilisation en interne inclut le coût des matières premières, de la main-d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux. Les intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer la production d'immobilisations corporelles ne sont pas immobilisés, comme élément du coût, mais comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les subventions publiques accordées au groupe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont déduites de la valeur comptable de l'actif correspondant et portées au compte de résultat sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

### Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les autres dépenses relatives aux immobilisations corporelles ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

### Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions : 30 à 40 ans

Agencements et installations techniques : 10 à 20 ans

Matériels et outillages : 3 à 10 ans

Matériel de transport : 3 à 5 ans

Matériels informatiques : 3 à 4 ans

### Contrats de location

Comptabilisation chez le preneur :

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles. Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

### 2.10 Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Les écarts d'acquisition générés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont affectés, pour les besoins de cette identification, aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition.

En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient fait l'objet d'une estimation selon les modalités décrites ci-dessous.

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, et

notamment les frais de recherche et développement capitalisés, la valeur recouvrable fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

### Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

Ces calculs sont corroborés avec l'utilisation de multiple ou tout autre indicateur de juste valeur disponible.

La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers.

Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

### Reprise d'une perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un écart d'acquisition n'est pas reprise.

## 2.11 Clients et autres débiteurs

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

## 2.12 Stocks

Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation. Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matière première, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur des matières premières et des autres éléments stockés à la date de clôture se fonde sur la valeur nette de réalisation et tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

## 2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan et du tableau de flux de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

## 2.14 Capital et réserves

### Rachat d'actions propres

Lorsque le groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les actions propres rachetées sont déduites des capitaux propres jusqu'à ce qu'elles soient annulées ou cédées.

### Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'assemblée générale.

## 2.15 Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts liés à l'emprunt. Ils sont par la suite évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

## 2.16 Avantages du personnel

### Types de régimes

#### - Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le groupe verse, pour certaines catégories de salariés, des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies, ne générant pas d'engagement futur pour le groupe, ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Au sein du groupe, les régimes à cotisations définies sont exclusivement des régimes de retraite. Ils sont, dans la plupart des cas, complémentaires à la pension légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

#### - Régimes à prestations définies

Au sein du groupe, les régimes à prestations définies regroupent des régimes complémentaires de retraite, d'indemnités de départ, de médailles du travail et de couverture médicale.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires contractuelles (ou par le biais de conventions collectives). Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies. Elles sont renseignées au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent, le cas échéant, ces engagements.

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond à la moyenne annuelle de l'indice TEC 10, taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée de vie serait à chaque instant égale à 10 années. Le calcul est effectué annuellement par un actuaire qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les gains et pertes actuariels sont générés par les changements d'hypothèse d'un exercice à l'autre des paramètres servant à calculer la provision. Ils sont reconnus en résultat selon la méthode dite du corridor qui consiste à amortir, sur une durée de 10 ans, les écarts actuariels de l'année antérieure excédant 10% de la valeur actualisée de l'obligation.

### Description des régimes à prestations définies dans le groupe PSB Industries

#### - Régimes complémentaires de retraite

Ces régimes sont complémentaires à la pension minimale légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

#### - Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés et concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

#### - Programmes de médailles du travail

Les programmes de médailles du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, constituent des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société.

#### - Régimes de couverture médicale

Les régimes de couverture médicale concernent les filiales américaines du groupe pour le personnel présent dans la société.

### Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie

Il existe au sein du groupe PSB Industries des stock-options non transférables qui permettent à certaines catégories de salariés d'acquérir des actions du groupe. La comptabilisation de ces stocks options est décrite en note 17.

Le coût des stock-options accordées est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'attribution. Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits par le salarié qui se termine à la date à laquelle le salarié bénéficiaire devient créancier de la gratification.

Le groupe évalue les biens ou les services acquis, ainsi que le passif encouru à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, le groupe réévalue la juste valeur à la date de chaque clôture ainsi qu'à la date de règlement, en comptabilisant en résultat de la période toute variation de juste valeur.

### 2.17 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Lorsque le groupe attend le remboursement partiel ou total de la sortie probable de ressource, du fait d'un contrat d'assurance notamment, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux courant avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme une charge financière.

### Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation ne donne pas lieu à provision au 31 décembre 2006, en l'absence de texte réglementaire prévoyant explicitement la comptabilisation de cet engagement. Par ailleurs, l'historique des modalités d'utilisation de ce droit ne permet pas d'estimer à ce jour le caractère significatif de l'engagement. Le nombre d'heures

total donnant droit individuel à formation s'élève à 53 957 au 31 décembre 2006.

### Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en œuvre ou que les détails du plan de restructuration ont fait l'objet d'une annonce publique.

### Environnement

Le groupe, de manière générale, évalue les risques environnementaux au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables et comptabilise une provision sur base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

### 2.18 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

### 2.19 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés relatifs aux éléments reconnus en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non en compte de résultat.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

## 2.20 Chiffre d'affaires, produits d'intérêts et dividendes

### Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

### Produits d'intérêts et dividendes

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat, prorata temporis, sur la base du taux de rendement effectif.

Les dividendes à recevoir sont comptabilisés en résultat à la date à laquelle l'assemblée générale les a approuvés.

## 2.21 Instruments financiers

### Instruments financiers dérivés

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés, options, swaps de taux d'intérêt et contrats de change à terme, pour se couvrir contre les risques de change et de taux d'intérêt qui découlent des activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la date de transaction. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur. Les profits ou pertes latentes qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

A la date de clôture, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est égale au montant que le groupe devrait recevoir ou payer pour solder les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêts actuels et du risque de crédit des contreparties.

La juste valeur des contrats de change à terme est égale à leur valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours ou du taux à terme.

Tous les gains et pertes de change provenant des changements dans la juste valeur d'instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement dans le compte de résultat en autres produits et charges financiers.

### Couverture des flux de trésorerie

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction

prévue, le profit ou la perte latente sur la partie de l'instrument financier que l'on détermine être une couverture efficace est comptabilisé directement en capitaux propres. La part inefficace de la couverture est enregistrée immédiatement dans le compte de résultats en autres produits et charges financiers.

Lorsque l'engagement ferme ou la transaction future se réalise, les gains et les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat opérationnel (coût des ventes) ou en résultat financier (coût de l'endettement net) si l'élément couvert est de nature financière.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé, le profit ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture est maintenu dans les capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite. Lorsque la transaction se produit, le principe de comptabilisation détaillé ci-dessus s'applique. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se produise, le produit ou la charge net cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est repris en résultat opérationnel en cas d'objectif clair de couverture, et autres produits et charges financiers dans les autres cas.

### Couverture de juste valeur

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement pour la partie efficace en résultat opérationnel (coût des ventes) ou en résultat financier (coût de l'endettement net) si l'élément couvert est de nature financière et en autres produits et charges financiers pour la partie non efficace, le profit ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert.

La juste valeur des éléments couverts correspond à leur valeur comptable convertie en euro au taux de change en vigueur à la date de clôture.

### Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère

Lorsqu'une dette en devise étrangère couvre un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de conversion entre la devise et l'euro sont directement comptabilisés dans les capitaux

propres. Quand l'instrument de couverture est un instrument dérivé, la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres ; la partie inefficace étant comptabilisée immédiatement en résultat, en autres produits et charges financiers.

Lorsque le caractère de couverture n'est pas démontré, tout le profit ou la perte réalisé est porté en résultat dans le compte autres produits et charges financiers.

Lors de la sortie de l'entité étrangère, la valeur cumulée des profits ou des pertes qui a été comptabilisée directement en capitaux propres est comptabilisée en résultat.

### Options de vente détenues par un minoritaire

Le groupe a accordé à un actionnaire minoritaire une option de vente de participations dans une filiale (Texen holding) consolidée par intégration globale. Conformément aux normes IAS 32-39, les engagements d'achats du groupe relatifs à cette filiale consolidée par intégration globale sont enregistrés en passif financier. La valeur de ce passif financier correspond à la valeur actualisée du prix d'exercice

des options. En 2006, l'effet de l'actualisation de la dette relative à l'option de vente octroyée à un actionnaire minoritaire de 364 milliers d'euros en 2006 et de 222 milliers d'euros en 2005 n'est plus comptabilisée au compte de résultat, et vient désormais impacter directement le goodwill.

Dans l'attente de la position définitive de l'IFRIC sur le traitement comptable à retenir pour ces opérations, ce passif financier a été comptabilisé en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en goodwill.

La quote-part de résultat revenant aux minoritaires continue à leur être allouée dans le compte de résultat.

## III - Evolution du périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de PSB Industries et de ses filiales établis au 31 décembre 2006 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est donnée ci-après. Les périmètres retenus au 31 décembre 2005 et 2006 peuvent se résumer de la façon suivante :

	2005		2006	
	Française	Etrangère	Française	Etrangère
Société-mère et sociétés intégrées globalement	19	3	18	3
Société mise en équivalence	1	1	1	1
Sous-total	20	4	19	4
Total	24		23	

Les principaux mouvements survenus depuis le 31 décembre 2005 sont les suivants :

- La société «les Eiders» a fusionné avec la société «Lecot».



## Liste des sociétés consolidées (autre PSB Industries)

(\*) A l'exception de Baikowski Japan Corporation et d'Alko qui sont mises en équivalence, toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

	31/12/2005	31/12/2006
<b>Emballage Cosmétique Parfumerie</b>		
CCM (Izernore 01)	85	85
Ceica Industrie (Brion 01)	85	85
CMSI (Attignat 01)	85	85
Lecot (Cran Gevrier 74)	85	85
Les Eiders (Cran Gevrier 74)	85	-
Mayet (Pierre de Bresse 71)	85	85
Rose (Bressolles 01)	85	85
SR2P (Brion 01)	85	85
Texen Services (Brion 01)	85	85
Texen Holding (Brion 01)	85	85
Ceica Plasticos de Mexico (Lerma - Mexique)	85	85
<b>Emballage sur mesure</b>		
CGL Pack Annecy (Metz-Tessy 74)	100	100
CGL Pack Chalon (Metz-Tessy 74)	100	100
CGL Pack Lorient (Queven 56)	100	100
CGL Pack Service (Metz-Tessy 74)	100	100
Relais Industries (ex. CGL Pack Seynod) (Seynod 74)	100	100
<b>Chimie de spécialités</b>		
Alko (Condrieu 38) (*)	50	50
Baikowski (Poisy 74)	100	100
Baikowski International Corporation (USA) (Charlotte (NC))	100	100
Baikowski Malakoff Inc.(USA) (Malakoff (TX))	100	100
Baikowski Japan Corporation (Japon) (Tokyo) (*)	50	50
<b>Autres activités</b>		
GIE PSB Trésorerie (Metz-Tessy 74)	100	100
PSB Services (Metz-Tessy 74)	100	100

## IV - Immobilisations incorporelles

Valeurs Brutes	Goodwill	Droits de propriété	Autres	Total
Au 01/01/06	31 554	1 632	773	33 959
Acquisition	-	42	13	55
Cession	-	(93)	(1)	(94)
Perte de valeur	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	228	-	-	228
Change	-	(1)	-	(1)
Autres	(398)	22	-	(376)
<b>Au 31/12/06</b>	<b>31 384</b>	<b>1 601</b>	<b>785</b>	<b>33 770</b>

Amortissements	Goodwill	Droits de propriété	Autres	Total
Au 01/01/06	(9 729)	(1 459)	(770)	(11 958)
Dotation	(249)	(129)	(7)	(385)
Reprise	-	93	1	94
Variation de périmètre	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	(118)	-	-	(118)
Change	-	1	-	1
Autres	-	(21)	-	(21)
<b>Au 31/12/06</b>	<b>(10 096)</b>	<b>(1 515)</b>	<b>(776)</b>	<b>(12 387)</b>

Goodwill net	31/12/2005		31/12/2006	
	Net	Net	Net	dont perte de valeur
Baikowski	858	858	-	-
CCM	5 679	5 679	-	-
CGL Pack Service	668	668	-	-
CGL Pack Lorient	2 828	2 828	-	-
CMSI	1 416	1 416	-	-
Mayet	3 358	3 358	-	-
Rose	624	624	-	-
Texen	5 935	5 536	-	-
Autres	459	321	249	249
<b>Total</b>	<b>21 825</b>	<b>21 288</b>	<b>249</b>	<b>249</b>

A fin décembre 2006, les unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles un goodwill a été affecté ont été soumises à un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGTs aux actifs nets comptables correspondants. Ces valeurs recouvrables sont calculées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans et d'une valeur terminale. Les trois premières années des flux de trésorerie futurs sont issues des budgets et des plans à 3 ans, et les années suivantes sont extrapolées en utilisant un taux de croissance de 2,5% et un taux de marge opérationnelle constant. Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept de coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), est de 14% pour 2006. La comparaison des valeurs comptables de ces actifs aux sommes des flux de trésorerie actualisés correspondant s'est traduite par la constatation d'une perte de valeur sur les goodwill de CGL Pack Chalon et Relais Industries de 249 milliers d'euros incluse dans la dotation aux amortissements des goodwill.



## V - Immobilisations corporelles

<b>Valeurs Brutes</b>	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours et avances	Autres	Total
Au 01/01/06	40 217	109 015	9 114	9 383	167 729
Acquisition	670	8 851	15 033	1 136	25 690
Cession	(122)	(8 523)	(4)	(442)	(9 091)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	1 108	-	283	1 391
Change	(342)	(1 312)	(77)	(22)	(1 753)
Autres	855	9 543	(10 755)	162	(195)
<b>Au 31/12/06</b>	<b>41 278</b>	<b>118 682</b>	<b>13 311</b>	<b>10 500</b>	<b>183 771</b>

<b>Amortissements</b>	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours et avances	Autres	Total
Au 01/01/06	(12 299)	(69 890)	-	(4 796)	(86 985)
Augmentation	(1 405)	(12 092)	-	(1 247)	(14 744)
Diminution	116	7 582	-	477	8 175
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	(862)	-	(120)	(982)
Change	60	660	-	12	732
Autres	-	14	-	21	35
<b>Au 31/12/06</b>	<b>(13 528)</b>	<b>(74 588)</b>	<b>-</b>	<b>(5 653)</b>	<b>(93 769)</b>

Le montant des biens inscrits en immobilisation faisant l'objet d'un crédit-bail sont les suivants :

<b>Valeurs Brutes en crédit-bail</b>	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	Total
Au 01/01/06	1 465	20 438	14 433	87	36 423
Acquisition	-	-	-	-	-
Cession	-	-	(306)	-	(306)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/06</b>	<b>1 465</b>	<b>20 438</b>	<b>14 127</b>	<b>87</b>	<b>36 117</b>

<b>Amortissements du crédit-bail</b>	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	Total
Au 01/01/06	-	(6 896)	(11 972)	59	(18 809)
Augmentation	-	(695)	(1 050)	(20)	(1 765)
Diminution	-	-	532	-	532
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	-	-	-	-
Change	-	-	(3)	-	(3)
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/06</b>	<b>-</b>	<b>(7 591)</b>	<b>(12 493)</b>	<b>39</b>	<b>(20 045)</b>

## VI - Titres de participation en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à des participations dont les activités sont de même nature que celles des filiales intégrées globalement. La part du groupe dans la situation nette et les résultats de ces sociétés est résumée ci-dessous :

	Part contrôlée dans le groupe (*)		
	% détenu	Capitaux propres	Résultat net
<b>Baikowski Japan Corporation</b>			
Au 31/12/05	50	1 390	342
<b>Au 31/12/06</b>	<b>50</b>	<b>1 487</b>	<b>346</b>
<b>Alko</b>			
Au 31/12/05	50	40	(10)
<b>Au 31/12/06</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>9</b>

(\*) après retraitements de consolidation

Les principaux agrégats des sociétés mises en équivalence sont résumés ci-après :

	31/12/2005		31/12/2006	
	Baikowski Japon	Alko	Baikowski Japon	Alko
Actifs non courants	3 363	998	5 187	2 337
Actifs courants	4 369	394	4 526	488
Passifs non courants	1 765	540	3 288	1 816
Passifs courants	3 186	761	3 451	909
Chiffre d'affaires	8 383	-	9 203	727
Résultat opérationnel	1 148	(17)	1 173	83
Résultat net	685	(19)	692	19

## VII - Autres immobilisations financières

	31/12/2005	31/12/2006
Prêts	597	189
Dépôts et cautionnements	65	97
Autres	23	21
<b>Total</b>	<b>685</b>	<b>307</b>

## VIII - Stocks

Ils se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2005		31/12/2006	
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières	7 829	9 154	(334)	8 820
En-cours	4 799	5 743	(151)	5 592
Produits finis	12 589	13 656	(462)	13 194
Marchandises	3 101	4 741	-	4 741
<b>Total</b>	<b>28 318</b>	<b>33 294</b>	<b>(947)</b>	<b>32 347</b>

Ces montants sont présentés après élimination des marges internes comprises dans les stocks et en-cours des entités Baikowski et Texen.

Le détail des provisions sur stocks est précisé ci-après :

	Matières premières	En-cours	Produits finis	Total
Au 01/01/06	(354)	(144)	(225)	(723)
Augmentation	(266)	(150)	(368)	(784)
Utilisation	128	8	39	175
Reprise	155	135	82	372
Change	3	-	10	13
Autres	-	-	-	-
<b>Au 31/12/06</b>	<b>(334)</b>	<b>(151)</b>	<b>(462)</b>	<b>(947)</b>

## IX - Clients

	31/12/2005	31/12/2006
Clients et comptes rattachés < 1 an	42 684	52 699
Clients et comptes rattachés > 1 an	-	-
Provisions pour dépréciation	(280)	(383)
<b>Total</b>	<b>42 404</b>	<b>52 316</b>

La variation des provisions clients est précisé ci-après :

	2005	2006
Au 01 janvier	(173)	(280)
Dotations	(176)	(130)
Utilisations	73	26
Reprise	-	-
Variation de périmètre	-	-
Change	(4)	1
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(280)</b>	<b>(383)</b>

Au 31 décembre, l'analyse des créances à recevoir est la suivante :

	Clients nets	Clients nets sans retard	Retards non provisionnés				
			< 30 jours	30 - 60 jours	60 - 90 jours	90 - 120 jours	> 120 jours
2005	42 404	39 804	1 048	788	223	87	454
2006	52 316	48 057	1 976	729	409	315	830

## X - Autres créances

Elles se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2005	31/12/2006
Créances sociales	14	30
Créances fiscales	2 500	2 756
Instruments financiers	196	602
Charges constatées d'avance	1 174	1 007
Autres créances	1 650	900
<i>Sous-total</i>	5 534	5 295
Provisions pour dépréciation	-	-
<b>Total</b>	<b>5 534</b>	<b>5 295</b>

## XI - Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2005	31/12/2006
Disponibilités	2 943	3 143
Placements court terme	9 243	6 817
<b>Total</b>	<b>12 186</b>	<b>9 960</b>

Les disponibilités ont une maturité très courte 1 à 2 jours et ne sont pas rémunérées.

Les placements court terme courent pour des périodes diverses comprises entre un jour et trois mois et sont rémunérés sur la base des taux court terme (Eonia, Euribor).

## XIII - Capitaux propres

### Capital

Au 31 décembre 2006, le capital est de 7,35 millions d'euros, divisé en 3 675 000 actions de 2 euros chacune, entièrement libérées. Il n'y a pas eu de variation du nombre de titres au cours de l'exercice 2006.

Il n'existait pas au 31 décembre 2005 et 2006 d'instruments dilutifs. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins trois ans bénéficient d'un droit de vote double.

### Ecart de conversion

Ce poste reçoit la contrepartie des différences provenant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères (note 2.7 conversion des monnaies étrangères). Le tableau suivant met en évidence pour l'année 2006 les principaux cours de clôture et cours moyens utilisés.

Un euro	Clôture	Moyen
Dollar US	1,3170	1,2557
Peso mexicain	14,2279	13,6953
Yen	156,93	146,0622

### Dividendes payés et proposés

En euro par action	Au titre de l'année 2005		Au titre de l'année 2006	
	en euro/action	en Keuros	en euro/action	en Keuros
Dividende proposé à l'assemblée générale	1,20	4 410	1,35	4 961
Acompte versé	0,55	2 021	0,60	2 205
Solde versé	0,65	2 389	NA	NA
<b>Total versé</b>	<b>1,20</b>	<b>4 410</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

Cette distribution n'aura pas de conséquence fiscale pour le groupe.

## XII - Actifs détenus en vue de la vente

Fin 2005, la société a engagé des négociations pour céder un bâtiment industriel et une activité de conditionnement situé dans la région Rhône-Alpes. Les négociations engagées pour céder l'activité conditionnement n'ayant pas abouti en 2006, les actifs relatifs à cette activité ont été reclassés sur les postes de bilan concernés. Seul un bâtiment industriel situé dans l'Ain, et pour lequel un protocole de cession a été signé en décembre 2006 figure sur cette rubrique.

### Actions propres

	31/12/2005	31/12/2006
en nombre de titres	47 023	39 948
en valeur (FIFO)	1 458	1 461

Le nombre moyen d'actions propres sur l'année s'élève à 42 837 en 2006 et 49 951 en 2005.

Ce chiffre est utilisé pour déterminer le résultat net par action.

### Intérêts minoritaires

Compte tenu du traitement retenu pour les options de vente détenues par un actionnaire minoritaire (cf note 2.21) et de l'acquisition de part de minoritaires au cours de l'exercice 2004, ce poste a été ramené à zéro à fin 2004.

## XIV - Passif financier

### 14.1 Détail des dettes financières

	31/12/2005	31/12/2006
Dettes envers les établissements de crédit	24 026	38 906
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	8 107	6 433
Autres dettes financières	905	2 032
<i>Dettes financières long terme</i>	<i>33 038</i>	<i>47 371</i>
Dettes envers les établissements de crédit	10 877	13 700
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	2 448	1 788
Crédits court terme	21 275	16 629
Découverts bancaires	22	85
Autres dettes financières	816	1 028
<i>Dettes financières à moins d'un an</i>	<i>35 438</i>	<i>33 230</i>
<b>Total des dettes financières</b>	<b>68 476</b>	<b>80 601</b>
Options de vente octroyées aux minoritaires	7 257	7 431
<b>Total passif financier</b>	<b>75 733</b>	<b>88 032</b>

### 14.2 Analyse par devise du passif financier

	31/12/2005	31/12/2006
Euro	68 842	82 278
Dollar	2 136	1 391
Peso mexicain	3 174	4 363
Yen	1 581	-
<b>Total</b>	<b>75 733</b>	<b>88 032</b>

### 14.3 Analyse par échéance du passif financier

	31/12/2005	31/12/2006
2006	39 358	-
2007	14 006	36 403
2008	8 763	16 160
2009	6 419	13 804
2010 et au-delà	7 187	21 665
<b>Total</b>	<b>75 733</b>	<b>88 032</b>

### 14.4 Taux d'intérêt des dettes financières

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, principalement l'Euribor.

Lorsque des couvertures de taux transforment le financement à taux variable à taux fixe, l'emprunt est réputé à taux fixe.

	31/12/2005	31/12/2006
Total taux fixe	28 830	35 323
Total taux variable	39 646	45 278
<b>Total</b>	<b>68 476</b>	<b>80 601</b>

La juste valeur des dettes financières à taux fixe est de 35 679 en 2006.

## 14.5 Principaux emprunts à taux fixe

	Echéance	31/12/2005	31/12/2006
Emprunt 2,80%	2011	-	460
Emprunt 3,0%	2010	500	400
Emprunt 3,0%	2010	500	400
Emprunt 3,0%	2010	475	375
Emprunt 3,0%	2010	760	600
Emprunt 3,15%	2010	855	675
Emprunt 3,30%	2012	774	671
Emprunt 3,35%	2010	301	234
Emprunt 3,85%	2013	-	3 000
Emprunt 4,25%	2011	-	475
Emprunt 4,25%	2011	-	475
Emprunt 5,35%	2007	361	136
Emprunt 5,35%	2008	631	369
Emprunt 6,0%	2010	513	-
Emprunt Crédit Bail 4,64%	2010	431	355
Emprunt Crédit Bail 5,22%	2010	661	527
Emprunt Crédit Bail 5,46%	2013	1 818	1 613
Emprunt Crédit Bail 5,48%	2018	2 501	2 366
Emprunt Crédit Bail 6,05%	2014	683	600
Emprunt Crédit Bail 7,57%	2010	1 533	1 245
Emprunt Crédit Bail 8,60%	2009	475	340
<i>Total</i>		<i>13 772</i>	<i>15 316</i>
Autres emprunts taux fixes		5 058	5 007
Emprunts à taux variables swapés à taux fixe		10 000	15 000
<b>Total dettes financières à taux fixe</b>		<b>28 830</b>	<b>35 323</b>

## 14.6 Covenants

Au 31 décembre 2006, 24,8 millions d'euros étaient assortis de covenants, dont 16,7 millions relatifs à des clauses de maintien d'actionariat et 8,1 millions à des clauses portant sur des ratios financiers.

## 14.7 Options de vente détenues par un actionnaire minoritaire

La rubrique «options de vente octroyées aux minoritaires» représente une dette envers un actionnaire minoritaire, dont l'échéance est comprise entre 1 et 3 ans. PSB Industries s'est engagée auprès de cet actionnaire à lui racheter ses titres. Ils ne peuvent pas être vendus en une seule fois au cours de la même année.

Le traitement comptable est détaillé en note 2.21.

## XV - Provisions pour retraite et avantages assimilés

Ces provisions concernent les régimes à prestations définies.

Hypothèses actuarielles principales retenues :

	31/12/2005	31/12/2006
Taux d'actualisation	3,4%	3,8%
Taux variable de rendement des actifs financiers	4,1%	4,0%
Taux d'augmentation des salaires	2,1%	2,8%
Table de mortalité	TV88 homme	TF 00-02
Age moyen de départ	63 ans	63 ans

Les gains ou pertes actuariels latents générés par les changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés selon la règle du corridor, et inclus dans la ligne gains et pertes actuariels non encore reconnus.

	31/12/2005	31/12/2006
<b>Actifs financiers de couverture</b>		
Valeur en début d'exercice	90	76
Rendement constaté	3	1
Versements complémentaires	20	-
Prestations payées	(37)	(50)
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>76</b>	<b>27</b>
<b>Provision au bilan</b>		
Valeur actuarielle des engagements couverts par des actifs financiers	416	494
Juste valeur des actifs financiers	(76)	(27)
<i>Sous-total</i>	340	467
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	2 776	3 400
Gains/pertes actuariels non encore reconnus	(251)	(786)
<b>Total</b>	<b>2 865</b>	<b>3 081</b>
<b>Composante de la charge annuelle</b>		
Coût des services passés	345	291
Charge d'intérêt	98	95
Rendement des actifs	(3)	(1)
Gains/pertes actuariels reconnus de l'année	25	27
<i>Charge de l'exercice</i>	465	412
Coût des ventes	376	329
Recherche et Développement	13	22
Commercial	16	18
Administratif	60	43
<b>Variation des provisions au bilan</b>		
Provision au début d'exercice	2 528	2 865
Changement de méthode	-	-
Variation de périmètre	-	-
Décaissement	(128)	(196)
Charge de l'exercice	465	412
<b>Provision à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 865</b>	<b>3 081</b>



## XVI - Provisions pour risques et charges

Les principales provisions pour risques et charges et leur évolution sont détaillées ci-dessous :

Valeur Brute	Restructurations	Risques sociaux	Risques commerciaux	Autres risques et litiges	Total
Au 01/01/06	30	55	684	278	1 047
Dotations	-	51	-	25	76
Utilisations	(30)	(13)	(21)	(53)	(117)
Reprise	-	-	(411)	(3)	(414)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	(3)	(3)
<b>Au 31/12/06</b>	<b>-</b>	<b>93</b>	<b>252</b>	<b>244</b>	<b>589</b>

L'échéance de sortie de trésorerie relative à ces provisions est estimée majoritairement entre 2 et 5 ans. L'entreprise ne disposant pas d'un droit inconditionnel de différer leurs règlements pour au moins douze mois à compter de la date de clôture, les provisions pour risques et charges sont classifiées en passif courant.

### Impact sur le compte de résultat :

	Total 2005	Opérationnel	Financier	Total 2006
Dotations	236	76	-	76
Utilisations	(182)	(117)	-	(117)
Reprises	(22)	(414)	-	(414)

## XVII - Paiement en actions

Un plan d'intéressement réservé à certains dirigeants a été mis en place au sein du groupe. Les options attribuées au titre de ce plan ne peuvent être exercées que dans une période comprise entre la sixième et la dixième année suivant leurs dates d'attribution, ces options ne concernant pas le titre de la société mère.

Bien que l'exercice de ces options se traduise par la création d'actions, ces options sont considérées comme réglées en trésorerie selon la norme IFRS 2. Selon cette norme un passif représentant l'engagement de l'entreprise vis-à-vis du dirigeant doit être comptabilisé et réévalué à la juste valeur à chaque clôture. Toute variation de juste valeur est enregistrée dans le compte de résultat.

La juste valeur du passif est déterminée à partir de multiples d'EBIT estimés sur la période 2004-2007.

Au 31/12/2006, la juste valeur de ce passif s'élève à 510 milliers d'euros dont 156 milliers d'euros correspondent aux options exerçables à la fin de la période.

Au cours de l'exercice 2006, un produit de 270 milliers d'euros a été comptabilisé au titre de ce plan. Ce montant n'est pas inclus dans les frais de personnel (note 25) et est classé dans les frais administratifs. Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre d'options :

	2005	2006
En circulation en début de période	6 736	5 052
Attribuées durant la période	-	-
Annulées durant la période	-	-
Exercées durant la période	1 684	1 684
Expirées pendant la période	-	-
En circulation à la fin de la période	5 052	3 368
Exerçables à la fin de la période (*)	1 684	1 684

(\*) Ces options ne peuvent être exercées en une seule fois.

## XVIII - Autres dettes

	31/12/2005	31/12/2006
Avances et acomptes reçus	3 777	1 110
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	4 012	5 143
Instruments financiers	81	(41)
Dettes sociales	11 126	10 785
Dettes fiscales	1 463	1 508
Produits constatés d'avance	1 476	674
Dettes diverses	1 291	1 466
<b>Total</b>	<b>23 226</b>	<b>20 645</b>

Les autres dettes ne portent pas intérêt, et leurs échéances sont inférieures à un an.

## XIX - Gestion des risques

La gestion des risques de taux d'intérêt et de change lié à l'activité et au financement du groupe est réalisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Le groupe gère le risque de contrepartie associé à ces instruments financiers au moyen d'une centralisation de ses engagements, et en sélectionnant des établissements bancaires bénéficiant d'une notation de qualité.

La politique du groupe est, et a toujours été, de ne pas souscrire d'instruments à des fins de spéculation.

### Risque de taux d'intérêt

Le groupe utilise plusieurs types d'instruments de gestion du risque de taux pour optimiser ses charges financières, et gérer la répartition de la dette entre dette à taux variable et dette à taux fixe.

Les contrats d'échange (swaps) de taux d'intérêt permettent au groupe d'emprunter à taux variable, ou inversement à taux fixe, et d'échanger le taux de la dette contre un taux fixe, ou inversement un taux variable.

L'achat d'options sur taux d'intérêts, des plafonds sur taux (caps) ou des tunnels (collars) fait également partie de la stratégie de couverture de la dette à taux variable. Les options permettent, moyennant le paiement d'une prime de recevoir ou de payer un différentiel entre deux taux.

### Sensibilité du résultat financier au taux d'intérêt

Ce tableau indique l'impact sur le résultat financier d'une augmentation moyenne de 100 points de base

(1%) de l'Euribor 3 mois, toutes choses égales par ailleurs, en prenant pour référence l'Euribor 3 mois de l'année 2006 (3,06%).

	1%	2%	3%
Produits de trésorerie ou équivalents	100	199	299
Coût de l'endettement financier brut	(579)	(968)	(1 357)
<b>Coût net de l'endettement financier</b>	<b>(479)</b>	<b>(769)</b>	<b>(1 058)</b>

### Risque de change

La politique générale du groupe est de couvrir le risque de change transactionnel. Cette exposition naît principalement des transactions effectuées entre les sociétés du secteur d'activité « Chimie de spécialités » dont les filiales étrangères sont situées aux USA et au Japon. La règle habituelle étant de facturer les filiales étrangères dans leur devise.

Le groupe demande à toutes les entités opérationnelles d'utiliser des ventes à terme de devises et d'autres produits dérivés pour couvrir les transactions en devises étrangères.

La politique du groupe est de ne pas s'engager dans des contrats de couverture tant qu'il n'y a pas une forte probabilité de réaliser la transaction.

Compte tenu des spécificités de l'activité et des contrats long terme existants, l'horizon de gestion correspond à deux années.

Toutefois, le groupe s'autorise à mettre en place des couvertures par anticipation une période supplémentaire de 6 mois pour profiter d'opportunités de marchés et éviter des décalages trop importants d'une année à l'autre.

Le groupe négocie les échéances de ses instruments de couverture de façon à les aligner avec les échéances des éléments couverts afin d'optimiser l'efficacité de la couverture.

Au 31 décembre 2006, tous les instruments dérivés utilisés par le groupe pour couvrir son risque de change n'étaient pas qualifiés d'instruments de couverture au sens de l'IAS 39.

Certains instruments dérivés, bien qu'en conformité avec la politique de gestion des risques de taux et de change de PSB Industries, ne remplissent pas les conditions requises pour appliquer les traitements de comptabilité de couverture et sont de ce fait classés en «Négoce».

## Sensibilité au taux de change

Ce tableau indique l'impact sur le résultat opérationnel, toutes choses égales par ailleurs, d'une variation de l'USD et du JPY, en prenant pour référence le taux moyen pour l'année 2006 (1,2557 pour l'USD et 146,0622 pour le JPY).

Seuls les instruments de couverture existants au 31/12/2006 sont pris en compte pour déterminer l'impact.

	Variation du cours moyen		Impact sur le résultat opérationnel		<b>Total</b>
	USD	JPY	USD	JPY	
+5%	1,3185	153,3653	(376)	16	<b>(360)</b>
+10%	1,3813	160,6684	(348)	(72)	<b>(420)</b>
-5%	1,1929	138,7591	324	156	<b>481</b>
-10%	1,1301	131,456	709	330	<b>1 039</b>

## Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements. Le groupe est exposé aux risques afférents aux actifs financiers tels que les instruments financiers dérivés actifs, créances commerciales, placements de trésorerie. La gestion du risque pour les instruments financiers, les placements de trésorerie et les disponibilités s'effectue en sélectionnant des institutions financières bénéficiant d'une notation financière élevée, et en répartissant ses actifs sur plusieurs établissements financiers.

Compte tenu du niveau élevé de solvabilité de ses principaux clients, de la répartition mondiale de la clientèle du groupe, et des procédures

de gestion des risques commerciaux, le management estime qu'il n'est pas exposé à une concentration excessive du risque de crédit client.

## Risque de liquidité

L'objectif de PSB Industries est d'avoir 60% des échéances des emprunts à plus d'un an, et de maintenir un équilibre entre la flexibilité des financements via le recours à des découverts bancaires et des crédits court terme, et la continuité des financements.

Compte tenu des maturités des actifs financiers, et des emprunts et lignes de crédits, PSB Industries estime ne pas présenter de risques de liquidité.

Au 31/12/05	Echu	≤ 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts et emprunts productifs d'intérêts	184	21 771	13 483	29 574	3 464	68 476
Fournisseurs	260	21 329	4 833	-	-	26 422
Autres éléments de passif	89	15 886	1 917	-	-	17 892
<b>Total</b>	<b>533</b>	<b>58 986</b>	<b>20 233</b>	<b>29 574</b>	<b>3 464</b>	<b>112 790</b>

Au 31/12/06	Echu	≤ 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts et emprunts productifs d'intérêts	365	16 899	16 566	39 227	7 544	80 601
Fournisseurs	330	25 816	7 170	-	-	33 316
Autres éléments de passif	95	16 331	2 476	-	-	18 902
<b>Total</b>	<b>790</b>	<b>59 046</b>	<b>26 212</b>	<b>39 227</b>	<b>7 544</b>	<b>132 819</b>

### Risque de capital

PSB Industries gère son capital en utilisant deux ratios :

L'un égal à l'endettement net divisé par la somme des capitaux propres. La politique de PSB Industries est de profiter de l'effet de levier sans que ce ratio excède 100%.

L'autre égal à l'endettement net divisé par la marge brute d'autofinancement (MBA). L'endettement net ne doit pas dépasser 3 années de MBA.

	2005	2006
Prêts et emprunts productifs d'intérêts	68 476	80 601
Trésorerie et équivalents	(12 186)	(9 960)
Endettement net (1)	56 290	70 641
Capitaux propres (2)	61 864	66 789
Gearing ratio (1)/(2)	91,0%	105,8%
Résultat net	9 614	11 155
Amortissements	14 517	14 901
MBA (3)	24 131	26 056
(1)/(3)	2,3	2,7

## XX - Instruments financiers

### Instruments financiers dérivés actifs au 31/12/2006

<i>Instruments de change</i>	Montants notionnels en K devises	Valeur de marché en Keuros	Echéance 2007	Echéance 2008
<b>Couverture de juste valeur</b>				
<i>Vente à terme de devises</i>				
- JPY	270 000	376	270 000	-
- USD	1 500	93	1 500	-
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>				
<i>Vente à terme de devises</i>				
- JPY	Néant			
- USD	Néant			
<b>Négoce</b>				
<i>Achat de Call</i>				
- USD	-	-	-	-
<i>Achat de Put</i>				
- USD	1 750	13	1 750	-

<i>Instruments de taux d'intérêts</i>	Montants notionnels en K devises	Valeur de marché en Keuros	Echéance 2007	Echéance 2008	Echéance 2011
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>					
- Swap Euribor 3 mois/taux fixe	15 000	139			15 000
<b>Négoce</b>					
- Achat de Cap	30 000	29	25 000	5 000	-

### Instruments financiers dérivés passifs au 31/12/2006

<i>Instruments de change</i>	Montants notionnels en K devises	Valeur de marché en Keuros	Echéance 2007	Echéance 2008
<b>Négoce</b>				
<i>Vente de Call</i>				
- JPY	-	-	-	-
- USD	1 750	7	1 750	-
<b>Instruments de taux d'intérêts</b>				
<b>Négoce</b>				
- Vente de Floor	30 000	-	25 000	5 000

### Comptabilisation des instruments financiers

Ce tableau résume les impacts sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de la comptabilisation des instruments financiers.

<i>Instruments de change</i>	Valeur de marché 31/12/2005	Impact (charge) Résultat	Impact Capitaux propres	Valeur de marché 31/12/2006
Couverture de flux de trésorerie efficace (capitaux propres)	129	-	(129)	-
Couverture de juste valeur efficace (résultat d'exploitation)	-	385	-	385
Couverture de flux de trésorerie non efficace (Résultat financier)	36	(36)	-	-
Couverture de juste valeur non efficace (Résultat financier)	-	84	-	84
Négoce (Résultat financier)	(78)	84	-	6
<hr/>				
<i>Instruments de taux</i>	Valeur de marché 31/12/2005	Impact (charge) Résultat	Impact Capitaux propres	Valeur de marché 31/12/2006
Couverture de flux de trésorerie efficace (Capitaux propres)	18	-	122	140
Négoce (Résultat financier)	11	18	-	29
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>535</b>	<b>(7)</b>	<b>644</b>

## XXI - Engagements hors bilan

31/12/2005 A 1 an au plus A 5 ans au plus A plus de 5 ans 31/12/2006

Engagements reçus	-	-	-	-	-
Engagements donnés :					
- Cautions	4 378	5 094	21	-	5 115
- Nantissements	5 761	1 559	1 911	-	3 470
- Cautions sur redevances de crédit-bail restant à courir	7 420	910	2 946	2 053	5 909
- Commandes d'investissements	1 656	3 079	-	-	3 079

Un engagement d'enlèvement de gaz d'un montant de 12,8 millions d'euros a été conclu pour la période s'échelonnant de 2007 à 2009.

Ces données recensent toutes les informations significatives relatives aux engagements hors bilan.

## XXII- Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre d'actions en circulation (3 675 000 actions) à l'exclusion des titres d'autocontrôle (42 837 actions en moyenne sur l'année 2006 et 49 951 sur 2005).

Au 31 décembre 2006, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

	2005	2006
Résultat net part du groupe (en M€)	8 917	10 315
Nbre d'actions en circulation (hors titres en autocontrôle)	3 625 049	3 632 163
Résultat net par action (en €)	2,46	2,84
Résultat net dilué/action (en €)	2,46	2,84

## XXIII - Coût des ventes

La composition de ce poste se répartit ci-dessous :

	2005	2006
Matières et sous-traitance	61 865	71 673
dont variation de stock	(3 131)	(4 438)
Main d'oeuvre (y compris intérim)	41 400	43 413
Amortissements industriels	13 417	13 474
Pertes et gains de change sur opérations commerciales	(720)	(151)
Autres coûts de production	24 866	26 756
Total	140 828	155 165

## XXIV - Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 2 723 milliers d'euros en 2006.

## XXV - Frais de personnel et effectifs

Les frais de personnel incluent la participation, l'intéressement des salariés et les droits acquis au titre des indemnités de fin de carrière pour un montant de 2 469 milliers d'euros.

Une charge de 286 milliers d'euros a été comptabilisée en 2006 au titre des régimes à cotisation définie.

Les frais de personnel se ventilent (hors intérim) de la manière suivante :

	2005	2006
Coût des ventes	35 505	36 775
Recherche et développement	2 135	2 271
Commercial	3 210	3 341
Administratif	6 670	6 186
Total	47 520	48 573

L'effectif global du groupe s'élève à 1 295 personnes en 2006. Ce chiffre n'inclut pas Baikowski Japan Corp. (17 personnes) et Alko (pas d'effectif) qui sont consolidées par mise en équivalence.

## XXVI - Amortissements et provisions

Les charges nettes d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

	2005	2006
<b>Amortissement</b>		
Goodwill	-	(249)
Droits de propriété industrielle et commerciale	(77)	(129)
Autres immobilisations incorporelles	(33)	(7)
Terrains	(23)	(17)
Constructions	(1 186)	(1 388)
Installations techniques, matériel et outillage	(12 190)	(11 866)
Autres immobilisations corporelles	(1 008)	(1 248)
<b>Total</b>	<b>(14 517)</b>	<b>(14 904)</b>
<b>Dépréciation</b>		
Immobilisations financières	-	3
Stocks	223	(237)
Clients	(103)	(103)
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>(337)</b>

Les amortissements (hors goodwill) se ventilent de la manière suivante :

	2005	2006
Coût des ventes	(13 417)	(13 474)
Recherche et développement	(166)	(186)
Commercial	(92)	(119)
Administratif	(842)	(876)
<b>Total</b>	<b>(14 517)</b>	<b>(14 655)</b>

## XXVII - Détail des autres produits et charges opérationnelles

### Détail des autres produits

	2005	2006
Cession d'actifs	218	622
Gains sur litiges	163	702
Reprise de provision	-	413
Autres	-	72
<b>Total</b>	<b>381</b>	<b>1 809</b>

### Détail des autres charges

	2005	2006
Abandon de créance	-	(350)
Dépréciation goodwill	-	(249)
Autres	(22)	(142)
<b>Total</b>	<b>(22)</b>	<b>(741)</b>

## XXVIII - Produits et charges financiers

	2005	2006
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	142	248
Coût de l'endettement financier brut	(2 549)	(3 054)
<b>Coût net de l'endettement financier</b>	<b>(2 407)</b>	<b>(2 806)</b>
Variation valeur des instruments financiers	(113)	115
Gains et pertes de change	(29)	(51)
Abandon de créances	-	(181)
Autres	(150)	(198)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(292)</b>	<b>(315)</b>



## XXIX - Impôts

PSB Industries a opté en 1990 pour le régime d'intégration fiscale pour certaines de ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%. Le groupe intégré comprend la société-mère, CGL Pack Annecy, CGL Pack Chalon, CGL Pack Lorient, CGL Pack Service et Relais Industries.

Texen a également opté pour le régime d'intégration fiscale pour certaines de ses filiales françaises.

La charge fiscale s'analyse comme suit :

	2005	2006
<b>Impôts exigibles</b>		
Charge d'impôt exigible	5 160	4 782
Ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	-	-
<b>Impôt différé</b>		
Différences temporelles	(126)	716
Variation de taux	22	24
<b>Total impôt sur les résultats</b>	<b>5 056</b>	<b>5 522</b>

<b>Réconciliation de la charge d'impôt</b>	2005	2006
Résultat net part du groupe	8 917	10 315
Impôt sur les résultats	5 056	5 522
Intérêts minoritaires	697	841
Résultat des sociétés mises en équivalence	(333)	(355)
<b>Résultat comptable avant impôts (A)</b>	<b>14 337</b>	<b>16 323</b>
Charge d'impôt théorique (33,83% en 2005 et 33,33% en 2006)	4 850	5 441
Ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	-	-
Variation de taux	22	24
Contribution sociale	-	71
Imposition à taux réduit	74	-
Différences permanentes	163	161
Pertes fiscales sans constatation d'impôt différé	145	-
Utilisation de reports déficitaires	-	(7)
Impôts différés liés à des reports déficitaires	-	-
Différentiel de taux des filiales étrangères	(6)	63
Crédits d'impôts et autres impôts	(54)	(263)
Autres	(138)	32
Charge réelle d'impôt	5 056	5 522
Taux effectif d'imposition (Charge réelle d'impôt/A)	35,26%	33,83

Les différences permanentes sont liées principalement aux éléments suivants :

	2005	2006
Ecarts d'acquisition	-	(83)
Résultats exonérés	(84)	90
Autres charges et produits non imposables	247	154
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>161</b>

<b>Variation des Impôts différés</b>	2005	2006
Impôts différés passifs nets au 1er janvier	2 782	1 652
Charge (produit) de l'exercice	(104)	740
Impôts différés directement imputés en capitaux propres	(296)	(3)
Modification des durées d'amortissement dans les comptes sociaux	(747)	-
Autres effets (change, périmètre,...)	17	(61)
<b>Impôts différés passifs nets au 31 décembre</b>	<b>1 652</b>	<b>2 328</b>

<b>Origine des impôts différés actifs et passifs</b>	2005			2006		
	Actif	Passif	Résultat	Actif	Passif	Résultat
Immobilisations corporelles	835	3 776	(231)	576	3 975	(509)
Réévaluation des terrains à la juste valeur	-	599	-	-	597	-
Stocks	136	2	(2)	181	10	5
Instruments financiers	-	52	48	-	89	(40)
Autres actifs	1	-	(16)	-	-	(1)
Reports fiscaux déficitaires	-	-	-	-	-	-
Provisions pour retraites	926	-	74	993	-	67
Autres provisions	218	13	104	57	4	(131)
Participation des salariés	555	-	69	416	-	(134)
Autres	212	93	58	232	108	3
Reclassement Actif/Passif	(1 874)	(1 874)	-	(1 805)	(1 805)	-
<b>Total</b>	<b>1 009</b>	<b>2 661</b>	<b>104</b>	<b>650</b>	<b>2 978</b>	<b>(740)</b>

En conformité avec le paragraphe 39 de l'IAS 12, le groupe ne comptabilise pas d'impôt différé sur les réserves potentiellement distribuables de sa coentreprise japonaise dans la mesure où :

- les bénéfices non distribués de cette coentreprise ne seront pas distribués dans un avenir prévisible,
- la coentreprise japonaise ne peut pas distribuer ses bénéfices sans l'accord du groupe.

Les réserves s'élèvent à 3 074 milliers d'euros au 31/12/2006.

<b>Suivi des déficits</b>	2005	2006
Au 1er janvier	758	491
Déficit de l'année non imputé	-	-
Imputation des déficits sur l'impôt exigible	(332)	(192)
Imputation des déficits sur l'impôt différé	-	-
Autre mouvement (périmètre, taux de change)	65	(58)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>491</b>	<b>241</b>

Les impôts différés actifs non reconnus concernent la société Ceica Plasticos qui est devenue bénéficiaire en 2006 pour la première fois.

Les impôts différés actifs non reconnus s'appliquent aux éléments suivants :

	2005	2006
Reports fiscaux déficitaires	-	67
Autres crédits d'impôts (moins values long terme)	-	-
Immobilisations corporelles	282	302
Autres	49	123
<b>Total</b>	<b>331</b>	<b>492</b>

## XXX - Information sectorielle

Les activités opérationnelles du groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des produits et des services rendus, chaque secteur représentant un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés.

Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du groupe sont respectivement le « secteur d'activité » et le « secteur géographique ».

La gestion du groupe s'articule autour de trois segments d'activité :

**L'activité Chimie de spécialités** (Baikowski) spécialisée dans la production de poudres et de formulations liquides à base d'alumine ultra-pure.

**L'activité Emballage cosmétique parfumerie** (Texen) spécialisée dans l'injection plastique et le parachèvement dédiés principalement au secteur de la cosmétique parfumerie.

**L'activité Emballage sur mesure** (CGL Pack) spécialisée dans la conception et la fabrication d'emballages thermoformés sur mesure pour des produits de grande consommation.

### Information par secteur d'activité

Les autres actifs précisés dans le tableau ci-après comprennent tous les actifs circulants à l'exception des impôts, des titres de placement et des disponibilités. Les passifs mentionnés ci-dessous comprennent toutes les dettes d'exploitation à l'exception des impôts.

Les transactions inter secteur d'activité sont peu significatives et réalisées au prix de marché.

	Emballage		Chimie de spécialités Baikowski	Autres activités (*)	Total
	Texen	CGL Pack			
<b>En 2005</b>					
Chiffre d'affaires	104 800	41 913	36 024	(119)	<b>182 618</b>
Chiffre d'affaires interactivités	-	126	-	(126)	-
Management Fees	(1 028)	(555)	(427)	2 010	-
Résultat opérationnel	9 481	3 193	4 366	(4)	<b>17 036</b>
Coût net de l'endettement financier	-	-	-	-	-
Autres produits et charges financiers	-	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-	-
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	333	-	<b>333</b>
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-
Amortissements sur immobilisations	9 948	1 661	3 044	139	<b>14 792</b>
Immobilisations corporelles nettes	45 002	10 081	23 194	2 467	<b>80 744</b>
Goodwill	17 332	3 745	858	-	<b>21 935</b>
Autres immobilisations incorporelles nettes	73	2	1	100	<b>176</b>
Titres mis en équivalence	-	-	1 431	-	<b>1 431</b>
Actif courant	44 039	14 484	20 277	9 824	<b>88 624</b>
Passif courant	54 342	13 085	19 475	798	<b>87 700</b>
Investissements industriels	11 366	1 935	5 740	97	<b>19 138</b>
Effectifs	847	237	151	7	<b>1 242</b>
<b>En 2006</b>					
Chiffre d'affaires	117 035	43 527	38 701	(111)	<b>199 152</b>
Chiffre d'affaires interactivités	37	97	-	(134)	-
Management Fees	(1 064)	(519)	(518)	2 101	-
Résultat opérationnel	10 691	4 261	4 486	6	<b>19 444</b>
Coût net de l'endettement financier	-	-	-	-	<b>(2 806)</b>
Autres produits et charges financiers	-	-	-	-	<b>(315)</b>
Impôts	-	-	-	-	<b>(5 522)</b>
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	355	-	<b>355</b>
Résultat net consolidé	-	-	-	-	<b>11 156</b>
Amortissements sur immobilisations	9 496	1 866	3 353	186	<b>14 901</b>
Immobilisations corporelles nettes	43 887	12 480	31 237	2 398	<b>90 002</b>
Goodwill	16 934	3 496	858	-	<b>21 288</b>
Perte de valeur reconnue en résultat	-	249	-	-	<b>249</b>
Autres immobilisations incorporelles nettes	51	9	-	35	<b>95</b>
Titres mis en équivalence	-	-	1 537	-	<b>1 537</b>
Actif courant	54 169	17 485	22 081	7 636	<b>101 371</b>
Passif courant	54 684	14 990	19 101	(987)	<b>87 788</b>
Investissements industriels	8 251	3 556	11 903	134	<b>23 844</b>
Effectifs	895	245	146	9	<b>1 295</b>

(\*) éliminations et société-mère

## Information par secteur géographique

Le chiffre d'affaires est ventilé en fonction de la situation géographique des clients.

Quant aux actifs et investissements, ils sont répartis en fonction de la situation géographique des sociétés.

	Chiffre d'affaires	Immobilisations corporelles nettes	Ecarts d'acquisitions nets	Immobilisations incorporelles nettes	Investissements
<b>En 2005</b>					
Zone Euro	133 641	71 840	21 935	175	17 068
Amérique	26 408	8 904	-	1	2 159
Asie	3 403	-	-	-	-
Autres	19 166	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>182 618</b>	<b>80 744</b>	<b>21 935</b>	<b>176</b>	<b>19 227</b>
<b>En 2006</b>					
Zone Euro	149 176	80 660	21 288	95	21 135
Amérique	29 461	9 342	-	-	2 709
Asie	2 596	-	-	-	-
Autres	17 919	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>199 152</b>	<b>90 002</b>	<b>21 288</b>	<b>95</b>	<b>23 844</b>

## XXXI - Parties liées

### Transactions avec les coentreprises :

Les opérations suivantes concernent les relations avec les sociétés Baikowski Japan Corporation et Alko (mises en équivalence). Ce sont des opérations de ventes et d'achats réalisées au prix de marché.

	2005	2006
Chiffre d'affaires	3 945	4 775
Achats	1 327	1 531
Dont immobilisations	87	-
Abandon de créances	-	181
Clients	1 639	2 306
Fournisseurs	178	355
Compte courant créditeurs	-	34

## XXXII - Rémunération des membres du conseil d'administration

	2005	2006
Jetons de présence	50	60

## XXXIII - Rémunération des dirigeants

	2005	2006
Avantages à court terme	1 392	1 318
Avantages à long terme	-	-
Paiements fondés sur des actions	187	167
<b>Total rémunération</b>	<b>1 579</b>	<b>1 485</b>

Une charge de 36 milliers d'euros a été comptabilisée en 2006 au titre des régimes à cotisation définie par les dirigeants.

## XXXIV - Contrats de location financement

Le groupe utilise la location financement pour des bâtiments et du matériel industriel.

### Paiement minimaux futurs

	Paiements minimaux	
	2005	2006
Inférieur à 1 an	2 740	1 990
Entre 1 et 5 ans	6 046	4 856
+ de 5 ans	3 232	2 515
<b>Total des paiements minimaux</b>	<b>12 018</b>	<b>9 361</b>

Les échéances des principaux contrats de location simple sont décrits ci-après :

### Paiement minimaux futurs au titre des contrats de location simple

	Paiements minimaux	
	2005	2006
Inférieur à 1 an	421	411
Entre 1 et 5 ans	1 098	856
+ de 5 ans	138	-
<b>Total des paiements minimaux</b>	<b>1 657</b>	<b>1 267</b>

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2006)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société PSB Industries relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés expose les changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice et relatifs à l'adoption par le groupe PSB Industries des

nouvelles normes et des nouveaux amendements IFRS, ainsi que des nouvelles interprétations de l'IFRIC. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné l'information donnée à ce titre dans l'annexe aux comptes consolidés.

- La note 2.21 relative aux instruments financiers décrit le traitement comptable des options de vente détenues par un minoritaire et ce, en l'absence de disposition spécifique du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne sur ce sujet. Nous nous sommes assurés que le traitement et les options comptables retenus par votre société ne contreviennent pas aux principes généraux de ce référentiel et que la note 2.21 donne une information appropriée à cet égard.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Villeurbanne, le 27 février 2007

Les commissaires aux comptes,  
Ernst & Young et Autres  
Nicolas Job

Mazars  
Max Dumoulin

<b>Comptes et annexes</b>	<b>64</b>
Bilan de la société-mère	64
Compte de résultat de la société-mère	66
Annexe aux comptes de la société-mère	67
<b>Tableau des filiales et participations</b>	<b>73</b>
Résultat au cours des cinq derniers exercices	74
Rapport général des commissaires aux comptes	75
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	76
Projet de résolutions de l'assemblée générale	77
Rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital	80

# Comptes sociaux





# Bilan de la société-mère

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2006
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>		
Frais d'établissement	-	-
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>		
Terrains	695	687
Constructions	354	330
Installations techniques, matériel et outillage industriel	47	72
Autres immobilisations corporelles	-	-
<b><u>Immobilisations financières</u></b>		
Participations	18 779	19 379
Créances rattachées à des participations	1 524	1 524
Actions propres	1 458	1 461
Autres immobilisations financières	619	915
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>23 476</b>	<b>24 368</b>
Avances et acomptes versés	5	4
Clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	2 392	3 071
<b><u>Divers</u></b>		
Actions propres	-	-
Valeurs mobilières de placement	8 337	5 625
Disponibilités	352	53
<b><u>Comptes de régularisation</u></b>		
Charges constatées d'avance	-	-
<b>Total actif circulant</b>	<b>11 086</b>	<b>8 753</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>34 562</b>	<b>33 121</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2006
Capital social	7 350	7 350
Prime d'émission	10 122	10 122
Ecart de réévaluation	29	29
Réserve légale	735	735
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	10 576	10 455
Report à nouveau	175	48
Résultat de l'exercice (bénéfice)	4 114	3 883
Provisions réglementées	-	-
<b>Total capitaux propres</b>	<b>33 101</b>	<b>32 622</b>
Provisions pour risques et charges	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	78	149
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101	72
Dettes fiscales et sociales	1 283	278
Autres dettes	-	-
<b>Total des dettes</b>	<b>1 462</b>	<b>499</b>
Ecart de conversion passif	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>34 562</b>	<b>33 121</b>

# Compte de résultat de la société-mère

(en milliers d'euros)

31/12/2005

31/12/2006

Vente de services	391	397
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<b>391</b>	<b>397</b>
Autres produits	7	7
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<b>398</b>	<b>404</b>
Autres achats et charges externes	(239)	(240)
Impôts et taxes	(41)	(57)
Salaires, traitements et charge sociales	(6)	(40)
Dotations aux amortissements et provisions	(43)	(42)
Autres charges	(142)	(121)
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<b>(471)</b>	<b>(500)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(73)</b>	<b>(96)</b>
Produits financiers de participation	3 853	3 736
Autres intérêts et produits assimilés	-	6
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	118	146
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	973	507
Reprises sur provision et transfert de charges	-	-
<i>Total des produits financiers</i>	<b>4 944</b>	<b>4 395</b>
Intérêts et charges assimilés	(12)	(187)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	(2)	-
Autres charges financières	(63)	(55)
<i>Total des charges financières</i>	<b>(77)</b>	<b>(242)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>4 867</b>	<b>4 153</b>
<i>Résultat courant avant impôt</i>	<b>4 794</b>	<b>4 057</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	1
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
<i>Total des produits exceptionnels</i>	<b>1</b>	<b>1</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(219)	(2)
Dotations exceptionnelles sur amortissements et provisions	-	-
<i>Total des charges exceptionnelles</i>	<b>(219)</b>	<b>(2)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(218)</b>	<b>(1)</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>(462)</b>	<b>(173)</b>
Total des produits	5 343	4 799
Total des charges	(1 229)	(916)
<b>Bénéfice (total des produits - total des charges)</b>	<b>4 114</b>	<b>3 883</b>

# Annexe aux comptes de la société-mère

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros

## I - Principes Comptables

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis dans le respect des dispositions des articles 8 à 17 du Code de Commerce ainsi que du règlement du CRC n° 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général retenant, notamment, les principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- prudence,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

## II - Méthode d'évaluation de certains postes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de deux exercices.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus. Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- agencement terrains : 10 ans linéaire
- constructions : 30 ans linéaire
- agencements : 10 ans linéaire
- mobilier de bureau : 10 ans linéaire
- matériel de bureau : 5 ans linéaire

### 2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Des provisions sont constituées lorsque la valeur d'acquisition d'une participation est supérieure à sa valeur d'utilité. Celle-ci est déterminée en tenant compte de la quote-part de capitaux propres (éventuellement retraités pour tenir compte d'éléments hors bilan), et des perspectives de rentabilité de la filiale. Les titres de placement sont provisionnés lorsque leur valeur de marché devient inférieure à leur coût d'acquisition. Les prêts et autres créances sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non remboursement.

### 2.3 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Certaines créances sont éventuellement dépréciées, par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

### 2.4 Provisions risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation avérée (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'un événement passé, et dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

### 2.5 Intégration fiscale

Un régime d'intégration fiscale a été mis en place à compter du 1er janvier 1990.

Les sociétés concernées sont PSB Industries, CGL Pack Service, CGL Pack Annecy, CGL Pack Chalon, CGL Pack Lorient, et Relais Industries.

### III - Immobilisations corporelles

<b>Valeur Brute</b>	Terrains	Constructions	Installations techniques matériel et outillage	Total
Au 01/01/06	788	1 521	194	2 503
Augmentation	-	-	35	35
Diminution	(16)	-	(19)	(35)
<b>Au 31/12/06</b>	<b>772</b>	<b>1 521</b>	<b>210</b>	<b>2 503</b>

<b>Amortissements et Provisions</b>	Terrains	Constructions	Installations techniques matériel et outillage	Total
Au 01/01/06	(93)	(1 167)	(147)	(1 407)
Augmentation	(8)	(24)	(10)	(42)
Diminution	16	-	19	35
<b>Au 31/12/06</b>	<b>(85)</b>	<b>(1 191)</b>	<b>(138)</b>	<b>(1 414)</b>

### IV - Immobilisations financières

#### Valeur brute

	Participations	Créances rattachées à des participations	Actions propres	Autres titres immobilisés	Autres créances immobilisés	Total
Au 01/01/06	18 779	1 524	1 458	17	602	22 380
Augmentation	600	-	1 603	-	1 899	4 102
Diminution	-	-	(1 600)	-	(1 603)	(3 203)
<b>Au 31/12/06</b>	<b>19 379</b>	<b>1 524</b>	<b>1 461</b>	<b>17</b>	<b>898</b>	<b>23 279</b>

Aucune provision n'a été constatée sur les immobilisations financières.

#### Actions propres

	01/01/2006	Augmentation	Diminution	<b>31/12/2006</b>
en nombre de titres	47 023	43 923	(50 998)	<b>39 948</b>
en valeur (FIFO)	1 458	1 603	(1 600)	<b>1 461</b>

Au 31 décembre 2006, la valeur boursière du titre PSB Industries s'établit à 37,00 euros.

## V - Provisions inscrites au bilan

	Provisions pour risques	Provisions réglementées	Provisions pour dépréciation	Total
Au 01/01/06	-	-	-	-
Augmentation	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
<b>Au 31/12/06</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## VI - Echancier des créances

Les échéances des créances sont détaillées ci-après :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an
Autres créances	3 071	3 071	-
<b>Total</b>	<b>3 071</b>	<b>3 071</b>	<b>-</b>

## VII - Valeurs mobilières de placement

	Montant
FCP/Sicav Monétaire	5 625
<b>Total</b>	<b>5 625</b>

L'ensemble des FCP et SICAV monétaires détenus sont classés par l'AMF «monétaire euro».

## VIII - Etat des dettes

	Montant
Emprunt auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	149
Fournisseurs et comptes rattachés	72
Dettes fiscales et sociales	278
Autres dettes	-
<b>Total</b>	<b>499</b>

Dans aucun poste de bilan, nous retrouvons des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.

## IX - Charges à payer

Postes du bilan concernés	Montant
Fournisseurs	72
Dettes fiscales et sociales	398
Autres dettes	-
<b>Total</b>	<b>470</b>

## X - Produits à recevoir

Postes du bilan concernés	Montant
Autres créances	-

## XI - Capital

Le capital social est égal à 7,35 millions d'euros, divisé en 3 675 000 actions ordinaires de 2 euros de nominal.

	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat	Total
Au 01/01/06	7 350	10 122	11 515	4 114	33 101
Affectation du résultat	-	-	4 114	(4 114)	-
Dividendes versés	-	-	(4 362)	-	(4 362)
Résultat 2006	-	-	3 883	-	3 883
<b>Au 31/12/06</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>15 150</b>	<b>-</b>	<b>32 622</b>

## XII - Charges et produits constatés d'avance

Postes du bilan concernés	Montant
Charges constatées d'avance	-
Produits constatés d'avance	-

## XIII - Ventilation du chiffre d'affaires net

La ventilation du chiffre d'affaires par pays est précisée ci-dessous :

Postes du bilan concernés	Montant
France	397
Export	-
<b>Total</b>	<b>397</b>

## XIV - Avances aux dirigeants

Aucune avance financière n'a été faite aux dirigeants.

## XV - Engagements financiers

### Engagements en matière de pension

La société est redevable envers certains de ses anciens salariés, avant la filialisation de ses activités, d'une garantie de ressources en complément des régimes normaux de retraite. La comptabilisation de la charge est enregistrée au fur et à mesure de leur versement.

En 2006, il a été comptabilisé une charge de 6 milliers d'euros correspondant aux versements effectués durant l'exercice.

L'engagement total a été calculé en tenant compte, d'une part, des compléments de retraite auxquels l'entreprise s'est engagée auprès de chacun des bénéficiaires, et d'autre part, de leur espérance de vie calculée à partir d'un tableau statistique communiqué par les notaires.

### Engagements de rachats de titres

PSB Industries s'est engagée auprès de certains minoritaires des filiales consolidées à acheter leurs titres. Ceux-ci ne peuvent pas être vendus en une seule fois et au cours de la même année. Compte tenu des formules de calcul retenues, la valeur non actualisée de l'ensemble des titres concernés peut être estimée, au 31 décembre 2006, à 7 718 milliers d'euros.

### Engagements en matière d'intégration fiscale

Les économies d'impôt liées aux déficits des sociétés intégrées sont considérées comme un gain immédiat chez la société-mère. L'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société-mère supportera une charge d'impôt. Cet engagement est évalué au 31 décembre 2006 à 1 028 milliers d'euros.

### Engagements en matière de cautions reçues

Néant

### Engagements en matière de cautions données

Néant

## XVI - Effectif moyen

Au 31 décembre 2006, l'effectif moyen est de 0,4 personne.

## XVII - Rémunération des dirigeants

	Montant
Organes d'administration (jetons de présence)	60
Organes de direction *	-

(\*) La rémunération des organes de direction n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



## XVIII - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Montant
Charges financières	187
Produits financiers	3 887

## XIX - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel et participation	Total
Résultat avant impôts	4 057	(1)	4 056
Impôt avant intégration	(172)	-	(172)
<i>Résultat avant intégration</i>	3 885	(1)	3 884
Charge nette d'intégration fiscale	(1)	-	(1)
Résultat après impôt	3 884	(1)	3 883

## XX - Eléments du bilan concernant les entreprises liées

Postes du bilan concernés	Montant
Participations	19 379
Créances rattachées à des participations	1 524
Autres créances (location, compte courant et intégration fiscale)	2 544
Emprunt et dettes financières divers (compte courant)	149
Dettes fiscales et sociales (intégration fiscale)	234

## XXI - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice	3 883
Impôt sur les bénéfices	(173)
Résultat avant impôt	4 056
Variation des provisions réglementées	-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	4 056

# Tableau des filiales et participations au 31/12/06

(en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (%)	Chiffre d'affaires en 2006	Résultat en 2006
<b>Filiales Françaises</b>					
(> 50% du capital détenu par la société)					
Baikowski	4 126	7 410	100	29 021	1 680
CGL Pack Service	2 000	3 372	100	3 307	1 427
Texen	4 000	12 080	85	-	4 835
PSB Services	10	-	100	2 157	(187)

## Participations

(10 à 50 % du capital détenu)  
Néant

Les résultats présentés dans ce tableau sont des résultats sociaux ne tenant pas compte des retraitements comptables opérés au niveau du groupe dans le cadre de l'harmonisation des procédures.

Les capitaux propres incluent les provisions réglementées et les subventions d'investissement.

(en milliers d'euros)	Valeur d'inventaire des titres détenus		Dividendes encaissés en 2006	Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés
	Brute	Nette			
<b>Filiales Françaises</b>					
(> 50% du capital détenu par la société)					
Baikowski	9 639	9 639	1 103	2 234	-
CGL Pack Service	3 804	3 804	1 100	-	-
Texen	5 926	5 926	1 532	1 524	-
PSB Services	10	10	-	187	-

## Participations

(10 à 50 % du capital détenu)  
Néant

# Résultat de la société-mère au cours des cinq derniers exercices

(en euros) au 31 décembre	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	7 350 000	7 350 000	7 350 000	7 350 000	7 350 000
Nombre des actions ordinaires existantes	735 000	735 000	3 675 000	3 675 000	3 675 000
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	342 658	324 809	358 600	391 015	396 598
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	984 273	3 216 976	3 037 479	4 620 266	4 097 810
Impôts sur les bénéfices	1 212 979	(118 304)	(538 271)	(461 697)	(172 843)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	8 459 246	3 195 570	3 681 002	4 114 194	3 883 150
Résultat distribué	3 234 000	3 381 000	4 042 500	4 410 000	4 961 250
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	2,34	0,91	0,97	1,13	1,07
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	2,30	0,87	1,00	1,12	1,06
Dividende attribué à chaque action	0,88	0,92	1,10	1,20	1,35
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	0,4
Montant de la masse salariale de l'exercice	-	-	-	-	- **
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale ..)	-	-	-	-	- **
<b>Renseignements boursiers</b>					
Cours maximum *	18,54	20,00	29,98	36,80	38,60
Cours minimum *	14,16	15,00	18,43	28,80	34,70
Nombre de titres échangés	134 250	121 880	418 887	307 246	399 094

(\*) Les chiffres sont ajustés pour tenir compte de la division du nominal du titre par 5 au 15/12/04

(\*\*) les montants ne sont pas fournis, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

# Rapport général des commissaires aux comptes

(Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2006)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PSB Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe, les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition. A la date d'arrêté des comptes, lorsque leur valeur

d'utilité est inférieure à leur valeur d'acquisition, ils sont dépréciés par voie de provisions pour les ramener à leur valeur d'utilité. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant permis la détermination des valeurs d'utilité des principaux titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements de toutes natures consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne et Neuilly-sur-Seine, le 27 février 2007

Les commissaires aux comptes,

Mazars  
Max Dumoulin

Ernst & Young et Autres  
Nicolas Job

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## **Avec les sociétés PSB Services S.N.C. et Baikowski S.A.S.**

- *Nature et objet* : Bail de locaux.

Votre société est propriétaire d'immeubles occupés par les sociétés PSB Services S.N.C. et Baikowski S.A.S.

### - *Modalités*

Votre société facture aux sociétés PSB Services S.N.C. et Baikowski S.A.S. des loyers définis dans leur bail commercial respectif.

Au cours de l'exercice 2006, votre société a facturé

- ▶ 61 303 € hors taxes à la société PSB Services S.N.C. ;

- ▶ 222 784 € hors taxes à la société Baikowski S.A.S.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Villeurbanne et Neuilly-sur-Seine, le 27 février 2007

Les commissaires aux comptes,

Mazars  
Max Dumoulin

Ernst & Young et Autres  
Nicolas Job

# Assemblée Générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire du 30 mai 2007

## Projet de texte des résolutions

### Décisions Ordinaires

#### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2006, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus de l'accomplissement de leur mandat pour ledit exercice.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux Articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, déclare approuver les termes de ce rapport.

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3 883 150,43 € de la manière suivante :

La distribution de la somme de 4 961 250,00 € à titre de dividende aux actionnaires correspond à un résultat net bénéficiaire de l'exercice de 3 883 150,43 €, au report à nouveau de 48 345,55 €, et à une somme prélevée sur les autres réserves de 1 029 754,02 €.

Etant précisé que sur ce dividende, il a déjà été payé 0,60 euro par action à compter du 30 janvier 2007, sous forme d'un acompte (soit 2 205 000 €) conformément à la décision du conseil d'administration du 30 novembre 2006 ; seul le solde soit 0,75 € par action reste dû (soit au total 2 756 250,00 €), et sera mis en paiement à compter du 1er juin 2007.

En application de l'article 158 alinéa 3.2°, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, ledit dividende est éligible à la réfaction de 40%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'il a été mis en distribution, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

	2003	2004	2005
Dividende net par action	0,92	1,10 *	1,20 **
Avoir fiscal	0,46	- *	- *
Revenu global	1,38	1,10 *	1,20 **

\* En application de l'article 158 alinéa 3.2°, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, ledit dividende est éligible à la réfaction de 50%.

\*\* En application de l'article 158 alinéa 3.2°, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, ledit dividende est éligible à la réfaction de 40%.

#### Quatrième résolution

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du groupe établi par le conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, approuve les comptes consolidés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

#### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler l'autorisation donnée à la société par l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2006, dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce,

de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, aux fins de :

- l'animation du cours par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10% du capital social, soit 367 500 actions.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation ainsi que la revente de ces actions seront exécutés dans les limites suivantes : le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 55 € par action, et le prix minimum de revente ne devra pas être inférieur à 30 € par action.

Compte tenu du prix maximum d'achat par action, le montant global maximum allouable au rachat d'actions ne pourra excéder 20 212 500 €.

La présente autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace la précédente autorisation.

Les actions seront rachetées par interventions sur le marché ou par voie d'acquisition de blocs de titres dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables. Les acquisitions par blocs de titres pourraient atteindre l'intégralité du programme. Les acquisitions et cessions pourront intervenir en période d'offre publique, dans les limites de la réglementation boursière.

Le conseil informera chaque année l'Assemblée Générale ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

L'Assemblée Générale donne en conséquence tous pouvoirs au conseil d'administration, pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

#### Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer à 70 000 € le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration au titre de l'exercice 2007.

#### Septième résolution

L'Assemblée Générale prend acte en tant que de besoin du changement de dénomination de la société Barbier Frinault & Autres co-commissaire aux comptes titulaire, intervenue le 13 juillet 2006, pour adopter celle de Ernst & Young et Autres.

## Décisions Extraordinaires

### Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, décide en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, de réserver aux salariés de la société, une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues à l'article L443-5 du Code du Travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, l'Assemblée Générale décide :

- que le conseil d'administration disposera d'un délai maximum de vingt six mois pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues à l'article L. 443-1 du Code du Travail ;

- d'autoriser le conseil d'administration, à procéder dans un délai maximum de vingt-six mois à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 220 500,00 € qui sera réservée aux salariés adhérant audit plan d'épargne d'entreprise et réalisée conformément aux dispositions de l'article L443-5 du Code du Travail. En conséquence, cette autorisation entraîne la renonciation de plein droit des associés à leur droit préférentiel de souscription.

### Neuvième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires requises.



# Rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription de 220 500 €, réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Entreprise à mettre en place, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 443-5 du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée maximum de 26 mois le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles 154, 155 et 155-1 du décret du 23 mars 1967. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier le contenu du rapport de l'organe compétent relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre conseil d'administration .

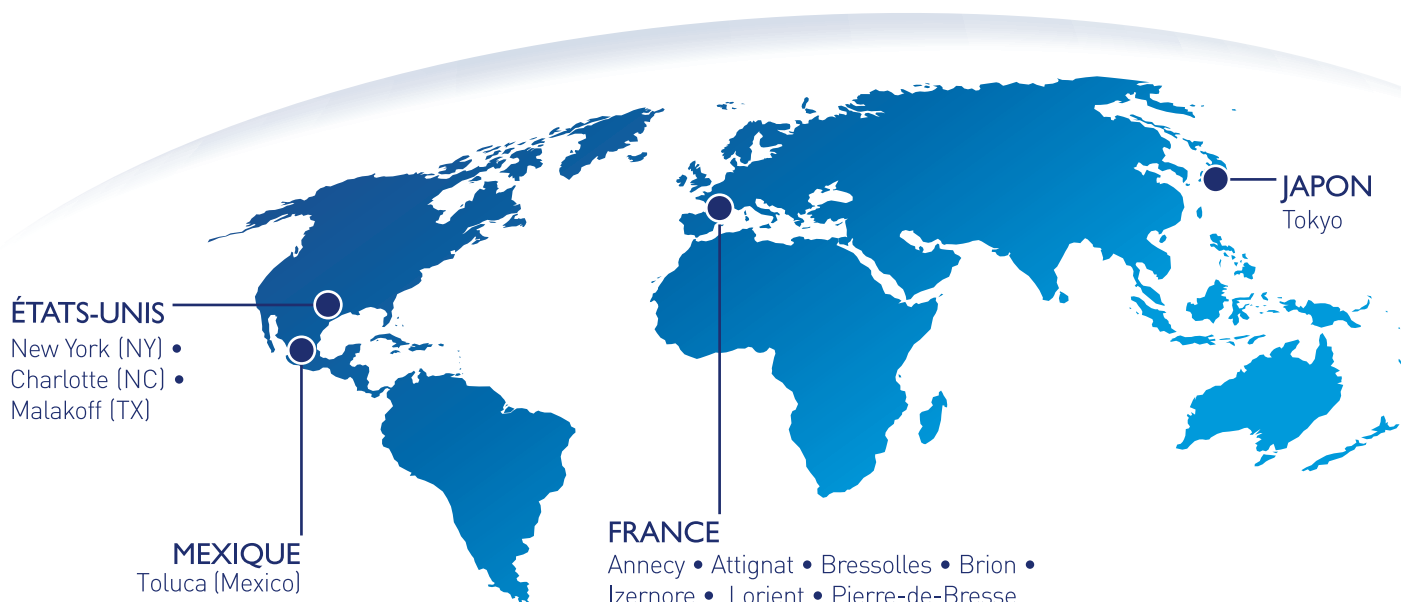
Villeurbanne et Neuilly-sur-Seine, le 27 février 2007

Les commissaires aux comptes,

Mazars  
Max Dumoulin

Ernst & Young et Autres  
Nicolas Job

**47%** DU CHIFFRE D'AFFAIRES  
RÉALISÉ À L'INTERNATIONAL



## Texen

ZI Le Pognat - BP 77 - 01460 Brion  
Tél. : 33 (0)4 74 76 71 60 - Fax : 33 (0)4 74 76 71 58  
[www.texenpartner.com](http://www.texenpartner.com)

## CGL Pack

BP 9020 - 74990 Annecy Cedex 9  
Tél. : 33 (0)4 50 27 34 50 - Fax : 33 (0)4 50 27 34 47  
[www.cglpack.com](http://www.cglpack.com)

## Baikowski

BP 501 - 74339 La Balme de Sillingy Cedex  
Tél. : 33 (0)4 50 22 69 02 - Fax : 33 (0)4 50 22 28 92  
[www.baikowski.com](http://www.baikowski.com)

# PSB Industries

BP 22 - 74001 Annecy Cedex - Tél. : 33 (0)4 50 09 00 02 - Fax : 33 (0)4 50 27 11 78 - [finance@psbindus.com](mailto:finance@psbindus.com)

[www.psbindus.com](http://www.psbindus.com)